

RAPPORT D'ACTIVITÉS NOTE D'ORIENTATION

**VOUS ÊTES
L'AVENIR DE
L'AGRICULTURE**



2020

**Jeunes
Agriculteurs**
Demain se construit aujourd'hui
Morbihan



Jeunes Agriculteurs du Morbihan
Cité de l'agriculture
Avenue du Général Borgnis Desbordes
BP 183
56005 Vannes Cedex
Tel : 02.97.63.80.41
Installation : 07.88.72.22.96
Communication et Réseaux : 07.60.35.09.91

L'édito

DE JOHANN CONAN



Johann Conan, secrétaire général des Jeunes Agriculteurs du Morbihan

Bonjour et bienvenue à tous, aujourd'hui notre assemblée générale se déroule dans des conditions particulières que nous avons forcément tous en tête. Nous sommes navrés de ne pas avoir pu convier notre réseau et nos partenaires.

Cette année 2020 aura été marquée par du **renouvellement et de l'innovation** chez les jeunes agriculteurs du Morbihan.

Renouvellement car élection d'un nouveau conseil d'administration et d'un nouveau bureau. Je tiens d'ailleurs à vous remercier de m'y avoir élu comme secrétaire général, je ferai mon maximum pour représenter les JA par leurs valeurs et leurs convictions dans les différentes instances où nous siégeons.

Innovation, une année mouvementée suite aux annulations de nos diverses animations dont la fête de l'agriculture moment far et haut lieu de la convivialité chez JA !

L'organisation des diverses manifestations estivales nous a permis de prendre conscience de la force de notre réseau, des cantons actifs et solidaires, c'est l'identité même de jeunes agriculteurs.

Je souhaite donc par cet édito remercier tous les présidents de cantons qui ont motivé leurs administrateurs locaux à la réalisation de l'ensemble des événements de 2020.

Lors du premier confinement nous avons développé un journal nommé "le p'tit Agri", ce journal est un mensuel qui vise un public de 7 - 11 ans, le but étant d'y promouvoir l'agriculture Française. Dernière nouveauté le forum installation dématérialisé avec la création de la page Facebook "s'installer en agriculture dans le Morbihan"

L'enjeu du renouvellement des générations est un travail de tous les jours, à nous de poursuivre nos efforts, ***l'avenir est entre vos mains car demain se construit aujourd'hui.***

Johann Conan



COMMUNICATION

JANATIONAL

Salon de l'agriculture 2020

Le Salon de l'Agriculture 2020 a fermé ses portes samedi soir, soit un jour plus tôt que prévu. Jeunes Agriculteurs était toutefois bien présent du 23 au 29 février inclus pour échanger avec le réseau, les politiques et le grand public. Toutes les régions JA sont venues proposer des animations, rencontrer leurs responsables politiques et faire rayonner les Toqués de l'Agriculture auprès de notre cible. Une présentation de la nouvelle formule du JA Mag a été faite devant la sphère agricole, des journalistes et partenaires.

Une nouvelle animation, « Vox Agri », a donné l'opportunité aux visiteurs de poser leurs questions aux jeunes agriculteurs. L'espace « Demain Je Serai Paysan », revenu au même emplacement que celui de JA, a été animé par ses partenaires et par les équipes installation des régions, qui ont permis de répondre aux questions des porteurs de projets et faire la promotion du métier. Une conférence sur l'agriculture urbaine, un petit-déjeuner avec les partenaires et une intervention sur les Gaec ont été organisés. La charte pour les municipales a été signée par une quarantaine de personnalités politiques dont le ministre Franck Riester, Cédric Villani et Luc Waymel (au nom de l'Association des Maires Ruraux de France). Le SIA a été l'occasion d'échanger avec différents interlocuteurs stratégiques, à commencer par le Président de la République, le Premier ministre, Didier Guillaume, Bruno Le Maire, Jean-Michel Blanquer, Frank Riester, Amélie de Montchalin. Ce fut également le cas avec les groupes parlementaires, les élus des territoires, élus européens et représentants des distributeurs et industriels.

Pour la première fois, la soirée de lancement du concours Graines d'agriculteurs s'est tenue au dernier étage du Hall 7 de Porte de Versailles, salle Terminal 7, rassemblant 1000 personnes. Le ministre Didier Guillaume l'a introduite en saluant la dixième édition du concours aux côtés de Samuel Vandaele, Nicolas Sarthou, des partenaires et de trois lauréats des éditions 2018 et 2019.



Année covid, année vide

Suite à la crise du COVID 19, les événements :

- « Les Toqués de l'Agriculture » prévu le 24 - 26 avril 2020 sont reporté d'un an, nous ne connaissons pas la nouvelle date actuellement;
- Le Congrès National prévu du 2 - 4 juin 2020 a été reporté au 27 -29 octobre 2020;
- Les Terres de Jim 2020 prévu du 11 - 13 septembre 2020 ont été reportées au 10 - 12 septembre 2021.

Réseaux sociaux

A l'approche de Noël, une campagne a été lancée pour promouvoir l'alimentation locale. Une tribune de Samuel Vandaele publiée sur le site L'Opinion a été relayée, lançant ainsi la campagne. Plusieurs supports furent diffusés sur l'ensemble des pages JA pour lui donner de la cohérence et de la visibilité.



COMMUNICATION

JANATIONAL

A l'occasion de la semaine consacrée au **RGA**, une vidéo reprenant les messages a été diffusée. Année électorale avec les élections municipales, nous avons produit des infographies à destination des candidats, reprenant les actions qu'ils peuvent mener à l'échelon local en faveur du RGA.

Dans le cadre de l'événement « **Les Toqués de l'Agriculture** », une page Facebook dédiée fut réalisée. Celle-ci avait pour missions :

- La valorisation des pré-événements en région,
- La promotion de l'événement auprès du grand public,
- Le lancement d'un jeu concours, destiné à créer une communauté plus large.

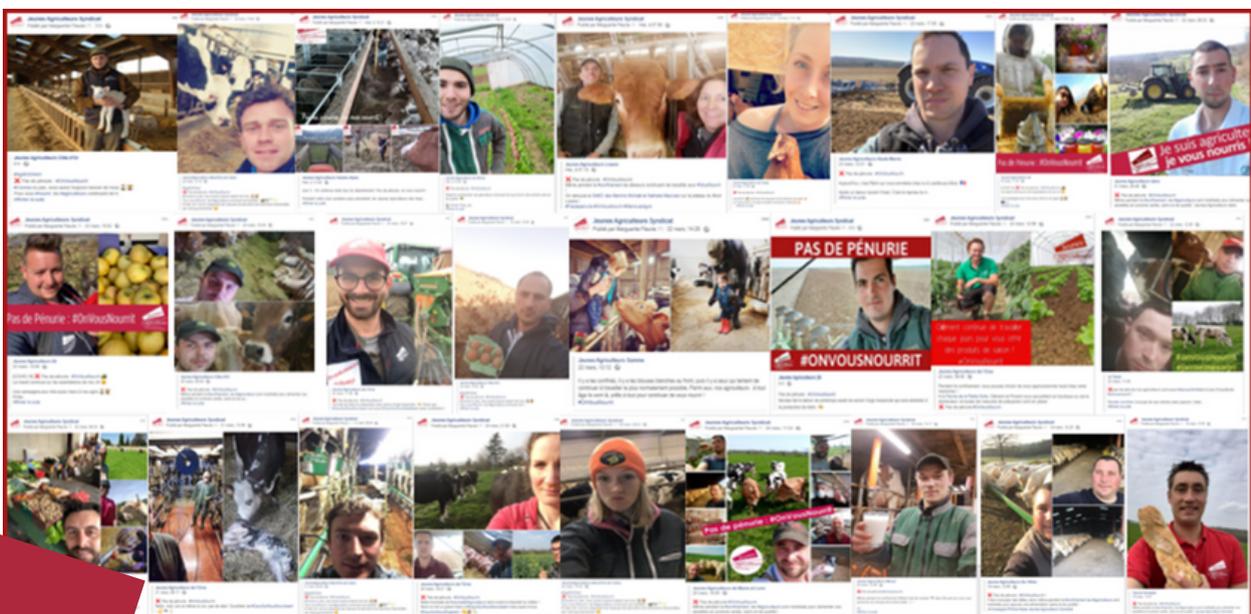


Initié par les JA de Dordogne, le **#OnVousNourrit** avait pour objectif de montrer l'importance du travail agricole pendant la période du confinement. Avec plus de 4000 publications et plus de 4 millions de vues, la campagne a connu plusieurs évolutions pour s'adapter à l'actualité du confinement.

Les messages ont ainsi évolué d'une actualité immédiate « Pas de pénurie : #OnVousNourrit » vers le « #OnVousNourrit aujourd'hui. Demain aussi ! ».

Lors de l'été 2020, une campagne de communication commune avec la FNSEA est réalisée.

L'objectif est de lier l'actualité sur les vacances en France due au Coronavirus, et la nécessité de consommer français.



COMMUNICATION

JAMORBIHAN

Réseaux sociaux

Facebook est toujours notre canal de communication principal, nous y sommes très attaché et prenons le temps d'y ajouter des informations régulièrement. Cette année nous avons régulièrement demandé aux adhérents de nous transmettre des photos, vidéos comme pour la Saint Valentin, le concours photo, le #onvounourrit. Nous sommes gestionnaires de plusieurs pages @jeunesagriculteurs.morbihan 5527 likes et 5794 abonnés, @FeteDeLAgriculture2021 1795 likes et 1818 abonnés, @trailedagriculture2021 290 likes et 295 abonnés. En fin d'année 2020 une nouvelle page a été créée @Installationdanslemorbihan 507 likes et 549 abonnés.

Twitter @JAMORBIHAN est dédié aux partages des informations politiques, nous y partageons les actualités, les remontées réseaux, nos évènements. Twitter nous permet d'interpeller les politiciens, organisations, la préfecture, le ministère. 1038 abonnés

Instagram jeunesagriculteursmorbihan n'a qu'un an mais est déjà performant 648 abonnés, nous y partageons essentiellement les photos de nos évènements.

Le plein des sens La Roche Bernard et Vannes

Samedi 1er Aout 2020 : Le Port de Vannes

Les jeunes agriculteurs du canton de Vannes/ Elven ont réalisé une action de communication sur le dossier Manger Français. Mascottes, produits locaux, soleil tout était réuni pour communiquer. Une quinzaine de JA étaient présents pour répondre aux nombreuses questions des consommateurs.

Jedi 6 Aout 2020 : Marché de la Roche Bernard

Une première en ce lieu qui recevait jadis les ventes de bestiaux. La mairie, très emballée par l'idée a organisée une conférence de presse en amont sur l'exploitation de Jean Fréour Président du canton pour appeler les consommateurs à venir rencontrer les agriculteurs. Pour rendre leur stand dynamique, le canton a souhaité apporter des animaux et un tracteur, très belle réussite pour une première, bravo !



Contexte

Jeunes Agriculteurs s'est toujours reposé sur 2 composantes fondamentales : l'appui au Réseau et la Formation. Ces 2 thématiques, portées et défendues, sont indispensables au bon fonctionnement de la structure et repose sur des piliers réaffirmés d'une mandature à l'autre. L'appui au réseau est animé par le Copil Réseau, composé des 5 secrétaires généraux et 4 administrateurs. Il a fixé en début de mandature une feuille de route. Cette feuille de route se déroule en 4 objectifs déclinés en 8 actions prioritaires. Pour ce qui relève des objectifs, on retrouve le travail sur l'engagement et la participation au réseau (l'adhésion), la mobilisation interne (le vote des adhérents), le travail sur les outils et le fonctionnement de la structure, ainsi que le remplacement des élus.

Projet Identité JA, un projet de mandature

Lancé pour une durée de 2 ans, le projet identité a pour volonté d'engager une réflexion quant à ce qui définit JA, ses évolutions futures et les actions à mettre en œuvre en réaction aux constatations suivantes : baisse de l'adhésion, problématique quant au renouvellement des générations de responsables, diversité d'attentes. Le projet se construit en succession d'étapes : un travail de diagnostic et d'enquêtes, du travail collaboratif en ateliers pour faire ressortir les grands axes de réflexions et leviers à actionner, un travail continu du Copil Réseau afin de proposer une structuration et des actions à engager. 3 axes de travail sont ressortis : l'image de JA en tant qu'acteur jeune et incontournable, la communication au service de la notoriété et l'organisation interne et territoriale. Y sont associés des ambitions et enjeux. Au Congrès 2020, un plan d'actions sera présenté et validé afin de pouvoir à la suite mettre en application les perspectives ressorties.

L'année 2020 marque un tournant pour le JAMag. En effet en plus de passer sur une formule bimestrielle, le journal se dote d'un site internet. Avec une mise en ligne au 1er mars 2020, ce site complet comportera notamment une rubrique "échos des campagnes". Celle-ci permet à l'ensemble des départements de contribuer à la vie du magazine en relatant les événements se passant sur son territoire. Cette nouvelle rubrique et formule de contribution fait l'objet d'un appui au quotidien des 2 conseillères réseau. Un tuto et un compte d'accès contributeur permettront aux départements même les plus frileux de se lancer dans l'expérience de la rédaction d'un écho.

Les « échos web », version numérique des « échos des campagnes »

The screenshot shows the JAMAG website interface. At the top, there is a navigation bar with the JAMAG logo on the left and 'Rechercher' and 'Connecté' on the right. Below the navigation bar, there are several menu items: 'Échos des campagnes', 'Actus', 'Installation', 'Filières', 'Innovations', 'Politique et société', 'Économie', and 'Sur le terrain'. The main content area features a large red banner with the text 'Échos des campagnes' in white. Below the banner, there is a filter button labeled 'Filter par Régions / Départements'. The main content area displays two articles. The first article is titled 'Une collaboration gastronomique : JA AURA x Chef Régis Marcon' and includes a small image of two men in a kitchen. The second article is titled 'Agenda en régions' and includes a small image of the JAMAG logo.

LES ACTIONS EN RÉSEAU

Les toqués de l'agriculture



JAN NATIONAL



Les Toqués de l'agriculture, un évènement régional anniversaire Compte tenu de la pandémie du COVID-19 au mois de mars et des mesures de confinements prises par le Gouvernement, l'évènement des Toqués de l'agriculture a été reporté à l'année 2021. La promotion des Toqués avait été réalisée avec succès par des pré-évènements autour de la gastronomie dans les régions ainsi que par des animations au SIA. Désormais, l'objectif est de poursuivre la dynamique créée autour de l'évènement et de mettre à profit le travail investis par les régions. Le temps supplémentaire à disposition nous donne l'opportunité de s'ouvrir éventuellement à de nouvelles propositions et de renforcer la cohésion entre les régions

Modélisation de l'évènement

Réalisé en 2021 (date non fixé à ce jour) sur le parvis de la mairie de Paris et financé par Terres Innovantes, le fonds de dotation de Jeunes Agriculteurs. L'évènement a pour but de valoriser les qualités des produits présents dans les 14 régions Françaises, il s'agit à travers les produits de promouvoir la richesse et la diversité de l'agriculture Française.

Chaque région disposera d'un stand ou il proposera à la dégustation une recette. Des chefs renommés seront présents sur chaque stand régionale et élaboreront un plat typique de la région dont il est le représentant.



PROGRAMME

Vendredi : Inauguration suivie d'un afterwork. Les jeunes agriculteurs vendront leurs produits sous forme de planches et une soirée rassemblant l'ensemble des agriculteurs sera organisée.

Samedi : Les jeunes agriculteurs vendront leurs produits et les plats qu'ils élaborent.

Dimanche : des chefs issus des quatorze régions élaboreront des plats avec les produits des jeunes agriculteurs qu'ils proposeront à la dégustation aux visiteurs. Tout au long de l'évènement, de nombreux ateliers et animations pour les enfants sont prévus.

LES ACTIONS EN RÉSEAU

JAMORBIHAN

LABYRINTHE DE MAÏS

Les jeunes agriculteurs du canton de Vannes-Elven ont organisé un labyrinthe de maïs afin de promouvoir l'agriculture et le manger français. "Avec l'équipe de la fête de l'agriculture de 2019, nous avons tenu à rester sur la même dynamique" explique Jérémy Choquet "alors nous avons créé cet événement pour communiquer sur notre métier" Restauration, soirée musicale, animaux, mascottes, vue panoramique du site, jeux... tout était fait pour que les visiteurs passent un agréable moment. Sur le week-end 1500 personnes sont passés sur le site, le labyrinthe long de 750m a permis aux consommateurs de se rendre compte de l'importance de cette plante dans notre vie... film alimentaire, dentifrice, sachets... le maïs a de nombreuses utilités. Le contexte sanitaire actuel a été pris très au sérieux par les organisateurs qui ont mis à disposition tout le nécessaire : des distributeurs de gel hydro-alcoolique et le port du masque obligatoire aux abords de la buvette et de la restauration.

GRAND-CHAMPIONS DU GOUT

Les jeunes agriculteurs du canton de Grand-Champ se sont joint à l'organisation du championnat de cyclisme organisé les 21, 22 et 23 août à Grand-Champ. La mission était claire : préparer 1000 repas à emporter.

Romain Le Cordroch chef à Paris, originaire du Morbihan et partenaire des Bretons pour les toqués de l'agriculture les a accompagnés dans l'élaboration de la recette constituée de choux, de porc, d'algues, seulement des produits bretons.

Au niveau de la communication, ils ont également réalisé une structure en paille représentant (forcément) un vélo, installé le long de la départementale 767 sur la commune de Locqueltas. Un dessin a également été réalisé dans un champ à proximité du parcours représentant un cycliste sur son vélo sur une superficie d'environ 100 mètres par 100 mètres, afin qu'il soit bien visible vu du ciel par l'hélicoptère.



LES ACTIONS EN RÉSEAU

JAMORBIHAN



À l'heure où l'agriculture devenait une priorité aux yeux de tous !

Le premier confinement à susciter une belle mobilisation du réseau, en effet chaque semaine des selfies de JA étaient publiées sur nos réseaux, une belle réussite. Nous avons communiqué pendant près de trois mois avec le #OntVousNourrit, le but dans un premier temps, favoriser l'approvisionnement local, régional et français, ensuite rappeler l'importance d'une autonomie alimentaire dans cette période de crise mondiale. Les images des rayons vides en pâtes, riz, conserves, farines, œufs nous ont permis d'asseoir médiatiquement notre certitude à produire de la qualité et de la quantité. Les agriculteurs sont alors devenus indispensables aux yeux de tous citoyens.



Figure de rappel sur les cantons cet été !

Le message devait être simple, court, sympathique et en lien avec la communication du premier confinement. C'est ainsi que plusieurs cantons se sont lancés dans l'art des bottes de paille et de la récup !

Le message a été compris, les consommateurs ont apprécié y compris les médias ! France télévision, La France Agricole, Terra, Ouest France, Le télégramme, Paysan breton, La gazette tous ont souhaité présenter la dynamique des JA du Morbihan dans leurs journaux, des retombées médiatiques qui nous challenge encore plus pour 2021.



Mention spéciale au canton de Grand-Champ qui a réalisé une fresque visible seulement par les voies aériennes. Pas moins d'une vingtaine de tracteurs de la commune ont participé à l'action de promotion de l'agriculture pour le championnat de cyclisme. Le visuel a été filmé et repris dans le générique de France 3.

Quelques commentaires sur les réseaux :

Anne-Cécile Di Padova
Ludique, collectif, efficace et joyeux. Bravo à eux pour cette réalisation.

Annie Charpentier
Belle réalisation qui a dû demander pas mal d'heures de concertation.

Dominique Mélin Le Meur
Super chouette votre vélo

Soazig Le Brun
Et qu'est ce qu'on est fiers de le voir et d'entendre sur France 3 les commentateurs de la course admiratifs !!!

Ludvine Le Luherne
Bravo Jeunes Agriculteurs du Morbihan c'est magnifique !

Stéphanie Cogan
Bravo les JA

Yves Bleunven
22 août 2020 · 🌐
Un grand BRAVO à nos Jeunes Agriculteurs du Morbihan !
#CDF2020 #GrandChamp2020



👍❤️😲 396

40 commentaires 48 partages

Contexte

L'année 2019 a marqué le début d'une nouvelle ère pour la politique installation avec un transfert de compétence de l'Etat vers les Régions. Pour la prochaine programmation, la gestion des aides non surfaciques de la PAC et notamment celles liées à l'installation seraient gérées par les conseils régionaux. Ce changement d'interlocuteur laisse beaucoup d'incertitudes sur une cohérence nationale de la politique installation. Fort d'un réseau installation extrêmement dynamique, Jeunes Agriculteurs a pu montrer qu'il restait l'acteur incontournable de cette politique et a d'ores et déjà entamé le travail avec les conseils régionaux et Régions de France.

Notre action

Contrôle fin de PE : trois chantiers stratégiques

Une longue négociation a été menée avec les services du ministère de l'agriculture concernant le contrôle de fin de plan d'entreprise. La principale cause de cette réforme : Le revenu, trop complexe à contrôler selon l'Etat et devenant souvent une double peine pour le jeune n'ayant pas atteint le critère d'un SMIC. Afin de rester constructif et d'éviter les dérives qu'une suppression de contrôle de revenu pourrait engendrer. Le groupe RGA a identifié 3 chantiers pour l'amélioration du dispositif : la labellisation des PE, l'avis conforme en CDOA et le suivi-post installation. Trois demandes acceptées par les services de l'Etat et portant une vision à plus long terme, soucieuse de garder un dispositif pertinent et tourner vers le porteur de projet. Les travaux ont déjà commencé avec une première audition de JA par le CGAAER. Une étude sur la mise en place de nos propositions est en cours, ainsi que sur les voies d'amélioration du dispositif. Rapport du CESE sur l'installation : vote favorable de JA ... avec de sérieuses réserves. Le Conseil Economique, Social et Environnemental a voté à la quasi-unanimité, le 9 juin dernier, le rapport : « Entre transmettre et s'installer, l'avenir de l'agriculture ». JA s'est fortement impliqué dans cette étude, menée par Bertrand Coly sur le dossier du renouvellement des générations en agriculture qui détaille 19 préconisations pour répondre à ces enjeux. L'agriculture et les porteurs de projets évoluent. Il est donc nécessaire de continuer à faire évoluer la politique installation pour qu'elle fournisse une réponse adaptée à tous les porteurs de projet. La transmission n'est pas assez prise en compte dans les politiques publiques. Les cédants manquent d'accompagnement humain et financier qui pourrait les inciter à transmettre leur exploitation. Un manque de lisibilité et de complémentarité entre les nombreux dispositifs est observé sur les territoires. Il est donc nécessaire d'avancer vers la simplification et d'améliorer la coordination entre acteurs. Jeunes Agriculteurs a décidé, avec le groupe « agriculture », de voter favorablement pour le rapport du fait de l'ambition donnée au renouvellement des générations par une politique forte sur l'installation et la transmission, mais aussi pour la cohérence avec nos revendications, notamment en matière de transmission et de foncier. Néanmoins, avec nos partenaires du groupe (FNSEA, APCA, FNMA), nous avons insisté sur notre profond désaccord avec certaines propositions, notamment celles consistant à porter à 50 ans la limite d'éligibilité pour la DJA, qui impacterait fortement l'enveloppe pour les jeunes, ou encore sur l'absence de mesures en faveur de la promotion du métier.



Session RGA : Le rôle de la promotion du métier

Avec plus de 190 participants, la traditionnelle Session Re-nouvellement des Générations en Agriculture s'est déroulée, au Grand-Bornand dans les montagnes de Haute-Savoie, les 28, 29 et 30 janvier derniers. L'occasion pour l'ensemble des jeunes agriculteurs(trices) de travailler durant ces 3 jours sur la promotion du métier et notamment de poser les jalons d'un cadre de communication cohérent entre les différents échelons chez JA avec pour objectifs d'être proactifs sur la promotion des métiers de l'agriculture et de recentrer la promotion sur l'image de l'agriculteur. Outre les ateliers de travail, cette réunion du réseau JA a permis d'échanger sur l'actualité RGA, de se concentrer sur la communication et l'orientation au travers de 2 tables rondes. Enfin elle a aussi permis de réfléchir sur comment fédérer une équipe avec l'intervention d'une formatrice en management et coaching.



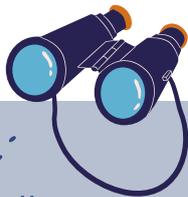
DJSP "Demain je serai paysan"

Une impulsion a été remise sur l'outil de promotion du métier initiée et portée par Jeunes Agriculteurs : Demain je serai paysan (DJSP). Cette impulsion s'organise en 4 actions : Recensement des outils de promotion du métier, Renforcement du site DJSP, Valorisation des avancées lors des évènements nationaux et Renforcement du lien avec les partenaires. Fort de ce nouveau dynamisme, le stand DJSP a été une réussite sur le salon de l'agriculture ! Venus de toute la France, élus et collaborateurs ont mis en lumière leurs actions de promotion du métier. Ils ont pu accueillir les porteurs de projet cherchant des informations ou éveiller l'intérêt des plus (ou moins) jeunes sur le métier d'agriculteur. Enfin le stand a accueilli des rencontres plus formelles, avec un petit déjeuner partenaires, des conférences sur l'agriculture urbaine, les GAEC à l'essai et la venue du ministre de l'Éducation : Jean-Michel Banquer.

Déchéance

Cette année encore, Jeunes Agriculteurs s'est rendu à toutes les commissions ASP afin de défendre les dossiers des Jeunes installés faisant l'objet d'une déchéance de DJA. Malheureusement cette commission, émanant du ministère de l'Économie, reste très éloignée des considérations agricoles. Les seuls dossiers que Jeunes Agriculteurs parvient à sauver sont à chaque fois pour des porteurs de projets dans des situations dramatiques. Le nouveau décret sur les contrôles de fin de PE va pouvoir améliorer la situation, surtout grâce au travail en cours pour le renforcement des PE et le suivi post-installation, mais Jeunes Agriculteurs déplore la différence de traitement entre les dossiers 2014 et 2015, ces réformes auraient dû être faites dès le début de la programmation. Aujourd'hui l'enjeu du renouvellement des générations est tel qu'il n'est plus possible de sanctionner la réussite ou l'échec, il faut des jeunes formés et accompagnés.

Crise COVID : La crise sanitaire a impacté l'installation et nous a obligé à adapter nos méthodes de travail. Afin de viser l'objectif de ne pas retarder les projets en cours nous nous sommes fortement mobilisés avec le ministère pour faciliter toutes les démarches administratives. Nous avons aussi poussé sur l'assouplissement des réglementations afin de ne pas pénaliser les porteurs de projet.



Perspectives :

Un Budget installation incertain

Elle a été longtemps redoutée, elle est presque confirmée : l'hypothèse d'une baisse du budget de la PAC est forte-ment à craindre. Au vu des enjeux à venir, l'absence d'un budget ambitieux pour le renouvellement des générations ne serait pas acceptable. Jeunes Agriculteurs s'est positionné pour doubler l'ambition sur l'installation et demande de doubler le budget de la PAC sur l'installation pour qu'il passe de 2 à 4 %.

Rapport d'orientation 2020

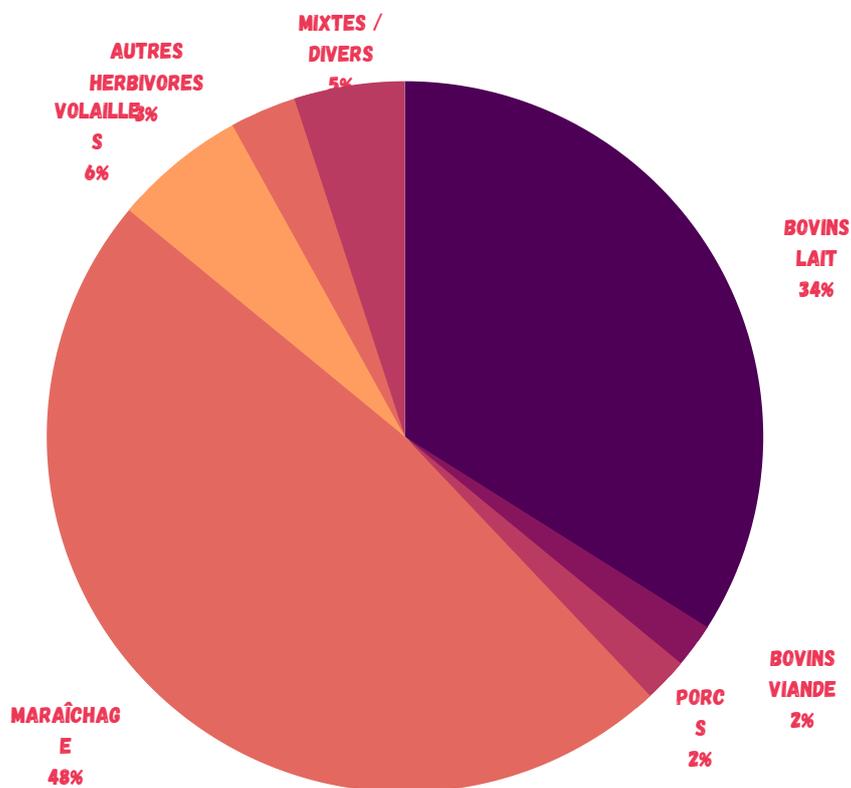
Le Rapport d'Orientation 2020 sera décliné à l'issue du congrès. Il amène des propositions pour favoriser le Renouvellement des Générations en Agricultures. Il s'attache en particulier à revoir la formation initiale, l'accompagnement tout au long de la carrière, le dispositif à l'installation et à la transmission. Les débats menés par les congressistes et les positions qui ont été prises et partagées seront portés par un tout notre réseau Jeunes Agriculteurs.

PROJETS D'INSTALLATIONS

LES CHIFFRES CLÉS



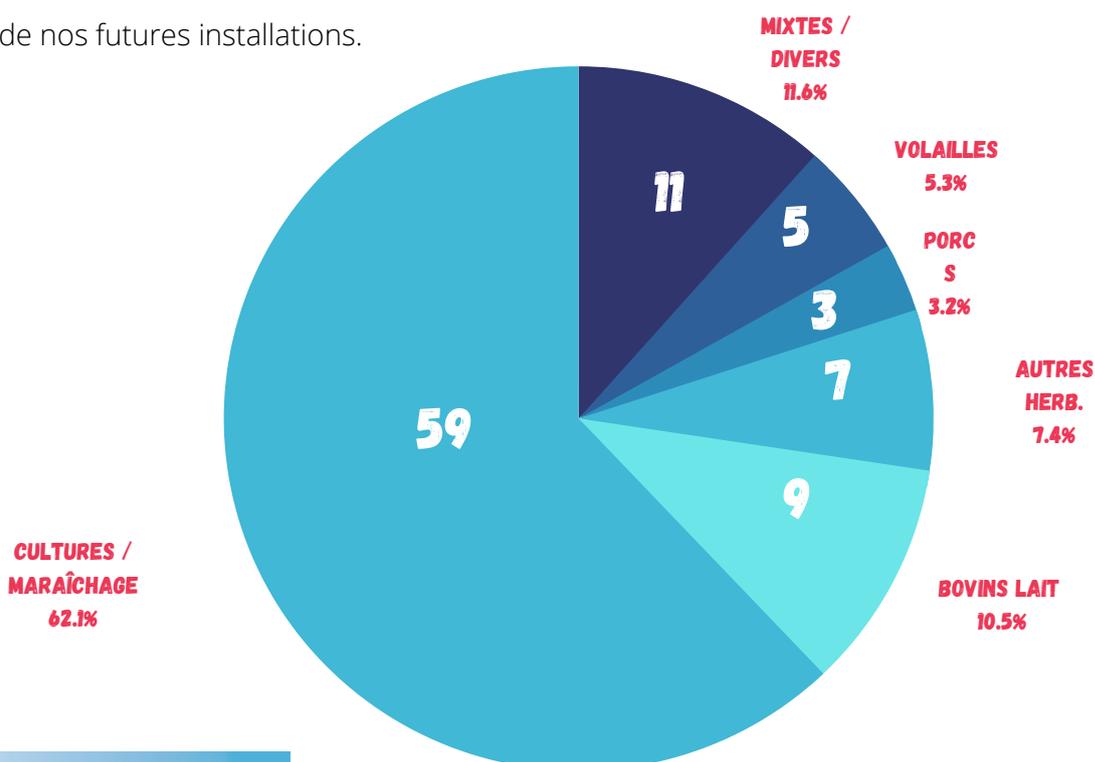
AGRICULTURE BIOLOGIQUE



129 porteurs de projets en Bretagne souhaitent s'installer sous le label BIO, dont **33** dans le 56 soit 37 % de nos futures installations.

99 porteurs de projets en Bretagne souhaitent s'installer en vente directe, dont 31 dans le 56.

Ce qui représente 35 % de nos futures installations.



*EN NOMBRE DE PROJETS

PORTEURS DE PROJETS

POINT ACCUEIL INSTALLATION

Structure multipartenaire JA / chambre d'agriculture / GAB pour le département du Morbihan

JA 56 (comme dans les autres départements Bretons) coordonne le PAI



En 2020, pas moins de **2085** porteurs de projets ont contactés le Point Accueil Installation en Bretagne **559** dont dans le Morbihan.

LEURS PROFILS

84 % ont entre 20 et 40 ans

La moyenne d'âge est de **33.3 ans**

13% ont plus de 40 ans

26 % d'entre eux n'ont pas de diplôme agricole

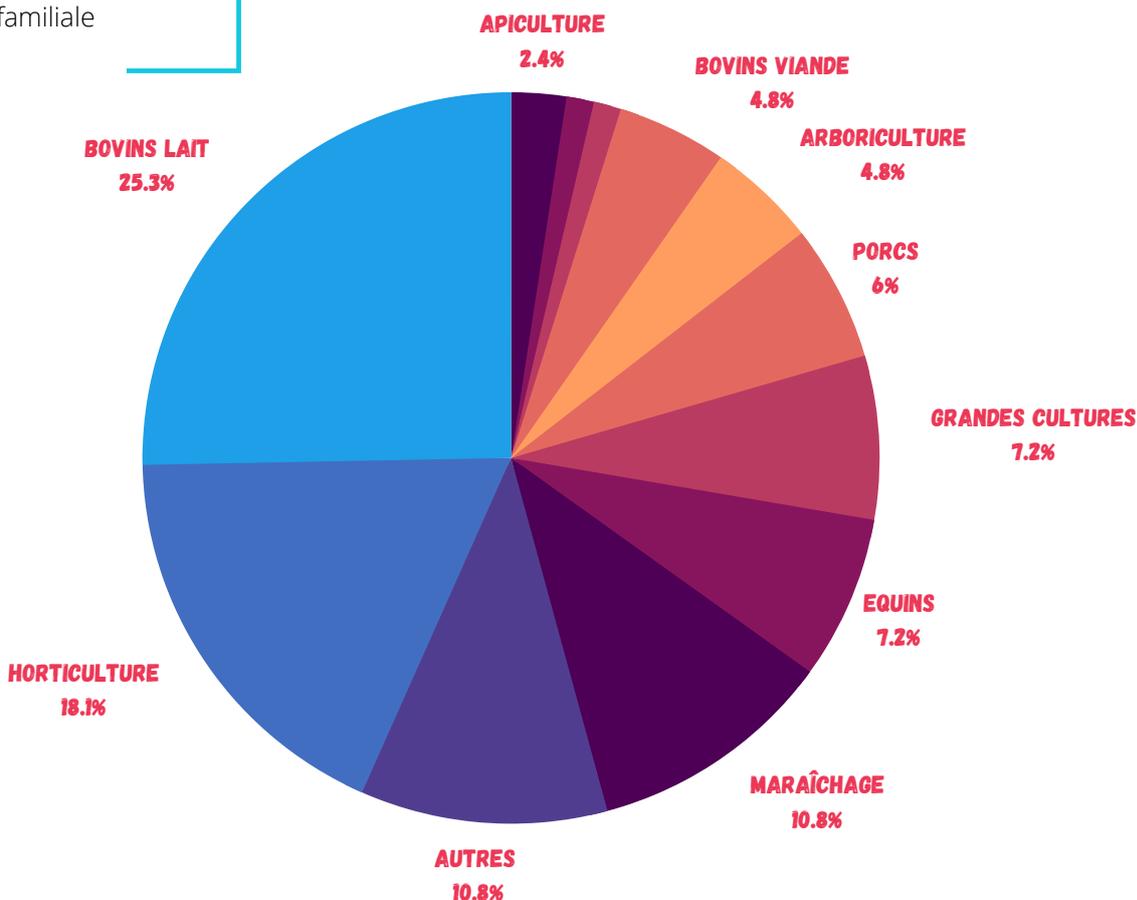
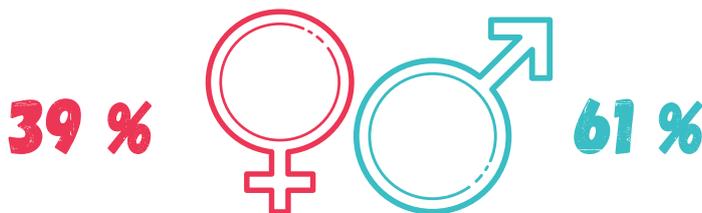
20 % ont un BPREA

70 % sont non issus du milieu agricole

33 % ont un projet de Création

36 % ont un projet de reprise après un tiers

31 % reprenne l'exploitation familiale



DÉCHÉANCES DE DJA

CONTRÔLES PE 56 

Entre 2009 et 2014, le Morbihan ressent **542** installations aidées.

sur les **542** dossiers, **472** ont été déposés en DDTM pour le contrôle fin de plan d'entreprise :

189 SONT RESSORTIS NON CONFORME.

- 22 pour arrêt d'activité constaté,
 - 8 pour liquidation judiciaire,
 - 5 sans justificatifs
- 74 ont un revenu < à 1 smic,
- 40 ont un revenu > à 3 smic,
- 26 n'ont pas respecté leur plan d'entreprise,
- 2 n'ont pas respecté la demande de mise aux normes,
- 12 n'ont pas respecté le statut juridique.

95 MISES EN CONFORMITÉ ONT ÉTÉ DEMANDÉES.

Il n'y a pas eu de déchéances dans notre département pour les demandes de mise en conformité.

12 JA ONT ÉTÉ DÉCHU PARTIELLEMENT

56 ONT EU UNE DÉCHÉANCE TOTALE.



PROMOTION DU MÉTIER



Le magazine agricole des petits

JAMORBIHAN 

Contexte :

L'histoire du P'tit agri débute lors du premier confinement en Mars 2020. À cette époque nous communiquons massivement sur l'agriculture sur nos réseaux, nous sommes suivis et attendus tous les jours, nous lançons des concours photos, dessins et les retours sont nombreux, tous âges, tous genres, tous milieux... La fête de l'agriculture est annulée, les mauvaises nouvelles s'accumulent, nous devons donner un nouvel élan à notre structure pour ne pas tomber dans une routine déprimante qui pèse dors et déjà sur tout le monde.

Habituellement nos publications sont destinées à un public de 18 à 77 ans et puis une publication nous a donné des idées, c'était l'époque des semis de céréales, les parents étaient en télétravail, les enfants faisaient l'école à la maison alors nous avons proposé un exercice pour toute la famille : combien de portions de petits pois pourront nous réaliser dans un champ de 8,40 hectares ?

Et l'idée a germé

Nous décidons de lancer un hebdomadaire en ligne pour expliquer l'agriculture aux plus petits. Les races de vaches, les abeilles, l'anatomie de l'œuf, les vers de terres, les lombrics, les fromages, le beurre, l'estomac des vaches, l'alimentation des porcelets, l'ensilage, la moisson... Chaque semaine nous publions en format image les 5 pages du mini magazine, les semaines passent et les demandes d'abonnement par mail sont démesurées. Les retours sont positifs, les adultes apprennent des choses, les institutrices font plancher leurs élèves sur les sujets de la semaine. Nous décidons de cesser les publications internet et garder nos 200 abonnés, nous passons à un bimensuel et travaillons au développement d'un format papier.

Ou en sommes-nous ?

Depuis Mars 2020 20 numéros ont été réalisés, nos abonnés nous demandent un format papier régulièrement. Nous nous sommes renseigné auprès de plusieurs professionnels pour pouvoir perdurer ce travail qui nous a permis d'apprendre aux petits et grands les bases de l'agriculture moderne. Trois de nos partenaires nous suivent déjà sur le projet avec un soutien financier et un affichage en agence sans contrepartie d'affichage dans le journal.

Nos souhaits :

- Proposer un abonnement annuel payant à qui le souhaite.
- S'appuyer sur JAMAG et sa société de presse pour développer les abonnements avec achat en ligne.
- Avoir un l'appui de DJSP pour la promotion de notre journal.
- Mobiliser des fonds pour s'entourer de professionnels qui nous donneront les clefs pour investir dans un journal viable pour la structure.
- Dans un second temps développer le journal avec les autres départements de France, un moyen de promouvoir l'agriculture simplement, un nouveau support pédagogique pour entrer dans les écoles primaires.

ORGANISATION DES FILIÈRES ET RELATIONS COMMERCIALES

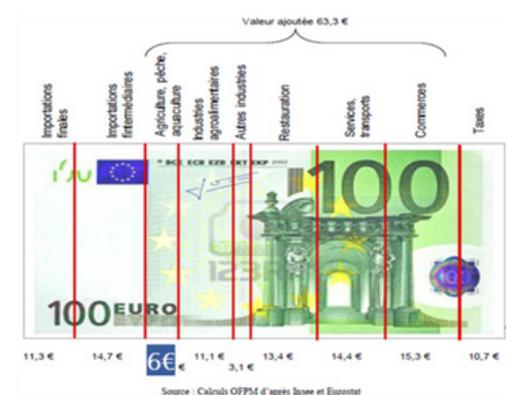


Le début de l'année 2020 a, une nouvelle fois, été marqué par des négociations commerciales annuelles extrêmement tendues malgré nos espoirs nourris par les EGA. Cette tension a été renforcée par la crise du Covid-19 que nous venons de subir, même si ses effets ont été hétérogènes selon les filières. Dans l'ensemble, nous constatons que la continuité dans la chaîne alimentaire a pu être préservée. Mais pour les filières les plus impactées, ce sont à nouveau les producteurs qui sont la variable d'ajustement dans la répartition de la valeur.

Néanmoins, pour les producteurs, nous notons des disparités. A ce stade, nous pouvons souligner que certains acteurs ont joué le jeu de la mise en avant des produits français, et nous appelons de tous nos vœux à ce que cela perdure à l'avenir. Mais sans analyse exhaustive possible à ce stade, il semblerait que d'autres se soient servis de la crise pour imposer des baisses de prix en tournant le dos aux EGA, qui doivent pourtant rester la seule loi à appliquer dans les relations commerciales. Depuis juillet 2017, lancement des EGA, JA a été au cœur de l'ensemble des travaux, dans un contexte de revenu agricole toujours trop bas, comme en témoigne notamment la publication 2020 du rapport annuel de l'Observatoire de la formation des prix et des marges, qui nous permet de mieux analyser les relations entre opérateurs commerciaux des filières. Des relations toujours tendues entre l'amont et l'aval des filières qui placent les exploitations agricoles dans des situations très difficiles. Une nouvelle fois le résultat est sans appel : sur cent euros dépensés à la caisse, seuls 6€ reviennent à l'agriculture, en baisse constante chaque année.

C'est dans ce contexte de fortes tensions sur les prix, subies par la quasi-totalité des filières et d'un déséquilibre manifeste dans le rapport de force, qu'il est nécessaire d'agir pour un meilleur revenu des agriculteurs qui s'articule autour de trois actions :

- Renforcer l'application des EGA particulièrement sur la construction du prix payé au producteur et veiller à une meilleure organisation économique des filières ;
- Favoriser l'origine France en rayon et dans la Restauration Hors Foyer (RHF) ;
- Renforcer le lien entre production et consommation : encourager et développer les pactes alimentaires territoriaux.



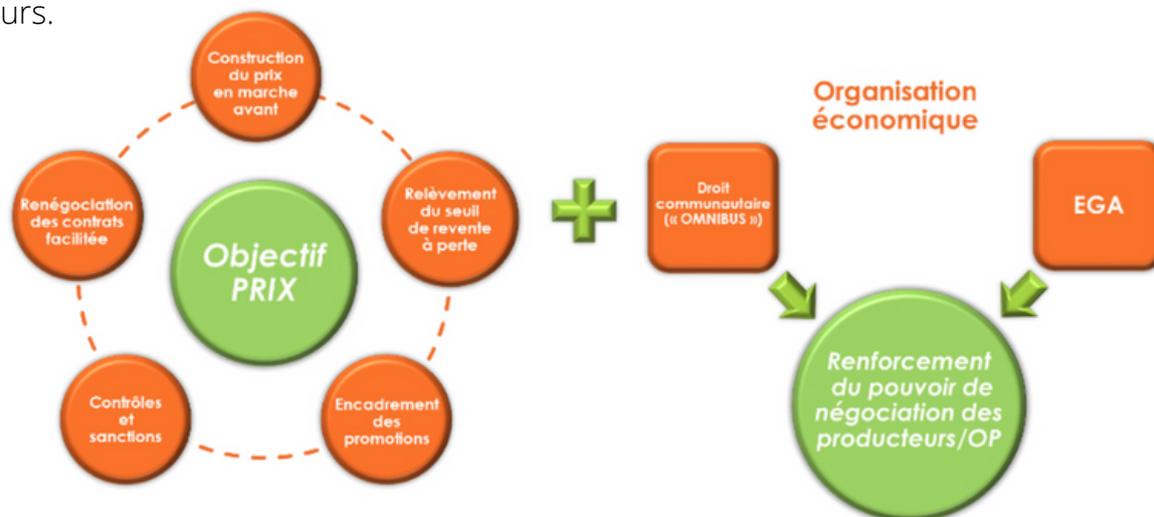
ORGANISATION DES FILIÈRES ET RELATIONS COMMERCIALES

JANATIONAL

Permettre une application pleine et entière des EGA, particulièrement sur la construction du prix payé au producteur et veiller à une meilleure organisation économique des filières

L'ensemble des conclusions des EGA ainsi que la loi EGA qui en découle rendue opérationnelle par la publication des textes d'application étant disponibles, notre action première est d'œuvrer pour leur pleine application :

- décliner les plans de filières pour une montée en gamme de notre agriculture, une meilleure organisation des filières et le développement d'une contractualisation saine et efficace ;
- renforcer la transparence et construire les prix « en marche avant » basés notamment sur des indicateurs de coûts de production et renforcer le développement des contrats/accords cadre ;
- contrôler et, le cas échéant, sanctionner toutes les pratiques abusives à tous les niveaux et notamment mettre en œuvre l'interdiction de céder à un prix abusivement bas ;
- lutter contre la guerre des prix par la prolongation et l'application de l'ordonnance qui revoit à la hausse le seuil de revente à perte et qui encadre en volume et en valeur les promotions concernant les denrées alimentaires ;
- développer des filières locales rémunératrices et respectueuses de l'image et du travail des agriculteurs.



Favoriser l'origine France en rayon et dans la Restauration Hors Foyer (RHF)

L'ouverture accrue des marchés, reposant sur une quasi libre circulation des produits, exacerbe la concurrence entre notre production agricole nationale aux standards exigeants et des produits aux origines très diverses de moindre qualité. Nos standards sociaux, sociétaux et environnementaux doivent être une force pour les filières alimentaires françaises. La mention de l'origine France constitue dès lors un levier majeur pour proposer des produits de haute qualité, créer de la valeur ajoutée et préserver la dynamique des territoires.

ORGANISATION DES FILIERES ET RELATIONS COMMERCIALES

JANATIONAL

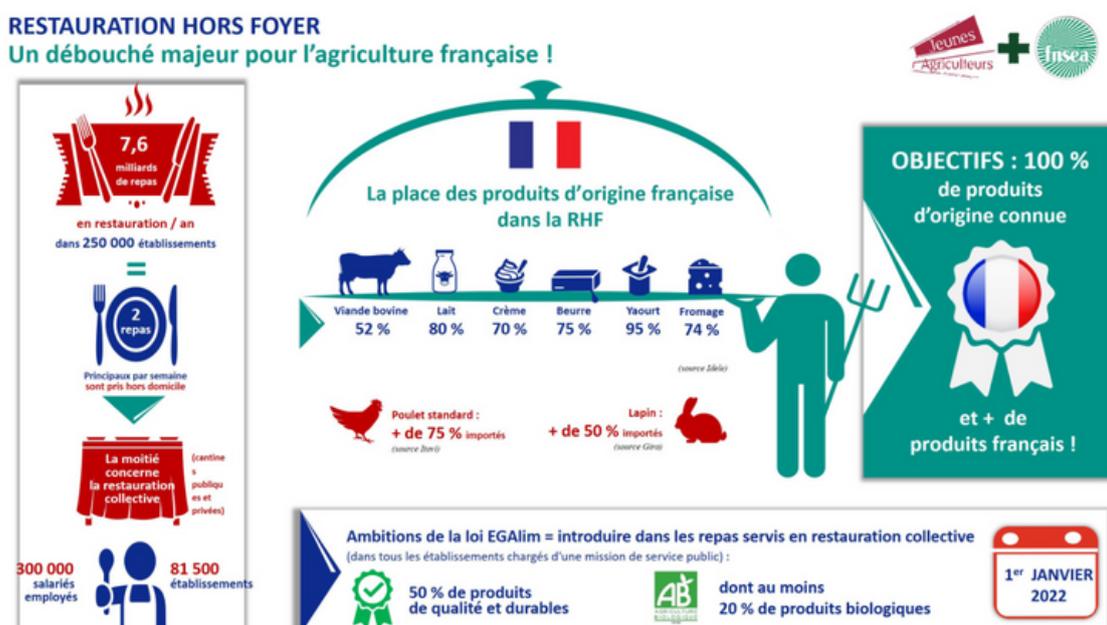
Cela doit s'accompagner d'un engagement des transformateurs à s'approvisionner plus régulièrement en matière première d'origine française. C'est pourquoi, et d'autant plus suite à la crise sanitaire que nous venons de traverser, valoriser la production et l'approvisionnement de proximité, assurer une entière transparence tout au long de la chaîne alimentaire jusqu'aux consommateurs et dénoncer les importations distorsives sont au cœur de la stratégie déployée par JA.

• **Permettre une transparence totale pour le consommateur** : JA demande un étiquetage de l'origine sur tous les produits alimentaires, notamment à travers la pérennisation et l'extension de l'expérimentation nationale sur l'étiquetage de l'origine du lait et des viandes dans des produits transformés à l'ensemble des produits et de l'Union Européenne. JA a également été associé à l'Initiative Européenne des Citoyens, pour défendre la transparence sur l'origine des produits. L'objectif de rassembler 1 million de signatures dans un délai d'un an a été atteint. Nous attendons désormais de la Commission Européenne qu'elle nous permette d'avancer sur ce sujet.



• **Stopper toute importation déloyale** : JA dénonce les accords de libre-échange tels qu'ils sont conçus actuellement et prône l'application de l'interdiction de commercialiser des produits ne respectant pas les exigences de la réglementation européenne prévue par la loi EGA « Article 44 ».

• **Développer un approvisionnement français et local en RHF** : la restauration collective représente un débouché non négligeable pour les agriculteurs français, 48% des repas étant servis hors foyer. Dans certaines filières, une trop grande majorité des produits servis est importée. Nous sommes pleinement mobilisés auprès des élus locaux pour soutenir toutes les démarches qui visent à favoriser le dynamisme économique des territoires tout en s'assurant de la qualité des produits.



ORGANISATION DES FILIERES ET RELATIONS COMMERCIALES

JANATIONAL

Pour un étiquetage de l'origine des produits obligatoire dans toute l'Europe

La forte pression professionnelle, notamment via les actions VDNP/LDNP, appuyée par la pétition lancée par les OPA (dont JA) et des associations de consommateurs à l'occasion du SIA 2016 nous a permis d'obtenir une période expérimentale sur l'étiquetage de l'origine du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2018. D'abord reconduit une nouvelle fois jusqu'en mars 2020 après un bilan positif, nous avons obtenu une nouvelle prolongation jusqu'à fin décembre 2021. Poursuivant cet objectif de transparence pour les consommateurs, JA a soutenu l'Initiative citoyenne européenne Eat Original et agit pour diffuser la pétition afin d'engager la Commission à légiférer.

Dans la droite lignée de notre action quotidienne, la Coldiretti, premier syndicat agricole italien, a réuni des partenaires de toute l'Union Européenne, pour lancer une Initiative Européenne des Citoyens « **Eat Original - Unmask your food** ». L'objectif est de faire pression sur la Commission Européenne concernant l'enjeu de la transparence de l'origine des produits. Pour imposer à la Commission européenne de légiférer, nous avons dû rassembler 1 million de signatures au niveau européen, issues d'au moins 7 pays différents. C'est chose faite. Nous devons agir désormais auprès de la Commission Européenne qui devra se positionner sur le sujet de l'étiquetage de l'origine des produits.



Perspectives

Notre action continue au quotidien pour faire appliquer l'ensemble du dispositif issu des EGA dans la construction du prix payé aux producteurs et dans les négociations commerciales à tous les niveaux. Le prochain grand rendez-vous est l'ouverture des négociations annuelles d'ici fin 2020. Une nouvelle fois, nous serons très vigilants pour faire respecter les différentes mesures et le cas échéant appeler à des sanctions exemplaires en cas de pratiques abusives. Concernant l'approvisionnement local dans la restauration collective, un grand chantier a été lancé par les Pouvoirs publics dont JA est partie prenante pour faire entendre sa voix dans la rédaction des décrets qui accompagneront les entreprises de la RHF vers un approvisionnement plus local et rémunérateur pour les producteurs. Dans la droite lignée de la déclinaison des logos « produits de France » sur de nombreuses filières qui se poursuit, de « Viande de France » à « Fleurs de France », et pour assurer une meilleure traçabilité des produits agricoles et promouvoir le « Made in France », nous poursuivrons notre action pour faire appliquer une transparence totale sur l'origine des produits. Enfin, le travail pour une meilleure structuration de l'offre agricole continuera toujours pour un meilleur retour de la valeur sur nos exploitations. Plus largement, le syndicalisme devra s'assurer que les conclusions des EGA traduites dans la loi soient respectées par l'ensemble des acteurs. Le syndicalisme doit rester un appui à l'organisation économique.

ORGANISATION DES FILIERES ET RELATIONS COMMERCIALES

Mobilisation régionale

Mobilisation générale des jeunes agriculteurs de Bretagne le 18 décembre. Les GMS sont visées, le but de l'action dénoncé le peu de retombées économiques dans les exploitations. Toutes les filières sont touchées, les GMS ne cessent d'afficher leurs partenariats avec les agriculteurs par des publicités agaçantes, les JA disent STOP ! A Vannes, Cesson-Sévigné, Plérin, Quimper tous se sont mobilisés pour offrir des caddies de produits alimentaires aux consommateurs.

Les Jeunes Agriculteurs du Morbihan se sont déplacés en nombre pour exprimer leur ras-le-bol concernant les difficultés économiques des filières agricoles. Le prix payé par les consommateurs n'est pas équitablement réparti entre les maillons de la chaîne alimentaire. Pour un caddie de 100€ seulement 6,50€ reviennent au producteur. Les consommateurs étaient à l'écoute, beaucoup sont contents de la situation des agriculteurs et disent favoriser davantage les achats de produits locaux (principalement pour la viande).

Un flyer a été réalisé reprenant les slogans des GMS sur une face et de l'autre pour expliquer notre mobilisation. "Il fallait être percutant, avec des chiffres qui parlent !" explique Thibault Le Masle.

La loi EGalim devait imposer aux distributeurs d'encadrer les promotions et de prendre en compte les coûts de production des agriculteurs dans le prix final.

Si les distributeurs estiment que les agriculteurs ne méritent pas de rémunération alors les produits peuvent être distribués gratuitement.

Nous devons être entendus !

JAMORBIHAN

NOS AGRICULTEURS ONT DE LA VALEUR !
Ils vous nourrissent

- "Nos régions ont du talent" **MAIS SES ARTISTES SONT DÉNEUÉS**
- "Le commerce qui profite à tous" **SAUF AUX PRODUCTEURS**
- "Des actions concrètes pour mieux manger" **DES ACTIONS CONCRÈTES POUR MOINS PAYER**
- "Merci à tous les héros discrets" **LES MERCI N'ONT JAMAIS NOURRI PERSONNE**

Jeunes Agriculteurs Morbihan

UNE DISTRIBUTION DE PRODUITS GRATUITS. POURQUOI ?

Nos agriculteurs et leurs produits ont de la valeur ! Et pourtant aujourd'hui, le prix que vous payez en magasin n'est pas équitablement réparti entre les maillons de la chaîne alimentaire. Par exemple pour un caddie de 100€, seulement 6,50€ reviennent au producteur !

► Pack de 6 briques de lait prix en magasin : 4,32 € ⇒ 0,96€ payé au producteur <small>Sont 1,44€ le litre en magasin ⇒ 0,24€ le litre payé au producteur</small>	► Barquette de Jambon prix en magasin : 3,75 € ⇒ 0,29€ payé au producteur <small>Sont 15,00€ le kg en magasin ⇒ 1,20€ le kg payé au producteur</small>
--	---

Pour éviter cette injustice, la loi EGalim devait imposer aux distributeurs dont vos supermarchés, d'encadrer les promotions et de prendre en compte les coûts de production des agriculteurs dans le prix final. Mais rien n'est respecté et c'est dommage pour les consommateurs !

Si les distributeurs estiment que les agriculteurs ne méritent pas de rémunération alors les produits peuvent être distribués gratuitement !

UN RAS LE BOL DES AGRICULTEURS ! POURQUOI MAINTENANT ?

Comment nous soutenir

LES DE PLUS IMPORTANTS :
En privilégiant l'origine FRANCE, soit de vos achats ! Manger Français, c'est soutenir l'agriculture française mais aussi tous les maillons de la chaîne agroalimentaire. Et c'est également de porter nos agriculteurs dans les négociations ! Alors MERCI pour votre soutien !

Nous voulons être ENTENDUS

Les coûts de production des agriculteurs doivent être pris en compte lors de ces négociations. Les produits français sont des produits de qualité. Ce sont nos agriculteurs qui nous nourrissent chaque jour, ils méritent d'être dignement rémunérés pour cela !

#NosAgriculteursOntDeLaValeur

Prenez bon caddie en photo et publiez-le sur les réseaux sociaux



ORGANISATION DES FILIERES ET RELATIONS COMMERCIALES



Nouvelle mandature, nouvelles perspectives :

Malgré une année 2020 presque nul en matière de rencontres, la nouvelle équipe en charge du dossier Manger Français est dynamique, et cela tombe bien, au niveau régional le dossier reprend du service !

Les victoires syndicales favorisent ce nouvel élan qui participe évidemment à notre motivation. De nombreux moyens ont été mis en place pour promouvoir le manger français chez les consommateurs et en RHD, à nous de nous les approprier et d'en faire bon usage.



BIEN COMPRENDRE POUR BIEN ACHETER

Les produits issus de la filière laitière



Breizh alim : c'est une démarche régionale concertée et participative en faveur d'une alimentation durable et locale. Elle vise à développer l'achat de produits de qualité et de proximité en restauration collective via la commande publique.

Cette démarche est portée depuis septembre 2016 par la Région Bretagne en partenariat notamment avec la préfecture de Région et la Chambre régionale d'agriculture de Bretagne.

En facilitant le dialogue entre filières économiques et acheteurs publics, Breizh Alim' vise à redonner leur juste place aux produits agricoles de nos territoires, au cœur de repas économiquement accessibles pour tous.

Cette démarche s'est traduite par la création de 7 dossiers (un par filière) donnant accès à des informations sur la production, la commercialisation, aux contacts Bretons pour acheter ces produits (industriels notamment). Tout cela dans le but de faciliter les démarches entre la restauration et les industriels Bretons.

Charte métró "pour une meilleure valorisation de la production agricole Française dans la restauration indépendante" : signé par 11 organismes, JA, la FNSEA, les différents organismes des inters-professions (FNB, LdF, CFA, FNP), Métró, et différentes fédérations dans l'hôtellerie, l'entreprenariat et la restauration.

L'ambition de la charte est claire : créer des dynamiques de réseau et d'actions entre les acteurs de la filière alimentaire Française et Métró. En application de cette charte 4 temps forts devaient être mis en place courant d'année 2020 (suite covid aucun n'a eu lieu). Mars : en entrepôt, Juin : en ferme, Septembre : chez un fournisseur et Décembre chez un restaurateur. Les responsables du dossier rencontreront métró pour leur proposer de renouveler ces actions courant 2021.

ENVIRONNEMENT



JANATIONAL

Nos actions :

Les produits phytosanitaires

- Protection des personnes et de l'environnement : ZNT/chartes riverains

Le sujet des distances de sécurité vis-à-vis des riverains et des chartes est au cœur de l'actualité. Ces dispositions viennent en application de la loi EGAlim qui prévoit une utilisation des produits phytosanitaires à proximité de zones attenantes à des zones habitées subordonnée à des mesures de protection des riverains formulées dans une charte d'engagements à l'échelle départementale par les utilisateurs, après concertation avec les riverains ou leurs représentants. Le décret et l'arrêté ont été publiés au Journal Officiel le 29 décembre 2019. Ils instaurent les distances minimales de sécurité vis-à-vis des riverains.

Malgré la pression mise par Jeunes Agriculteurs, afin d'obtenir un moratoire sur le décret et l'arrêté publiés en décembre dernier, tant que l'ANSES n'aura pas rendu son avis au sujet de la possibilité de réduction des distances de sécurité par d'autres moyens de protection tels que les haies ou les filets anti-dérive, le ministère a tenu les délais et les chartes sont désormais mises en place dans la plupart des départements. Le travail se poursuivant, Jeunes Agriculteurs demande la prise en charge des impacts économiques de cette mesure ainsi que l'application du principe de réciprocité en matière d'urbanisme et une conduite rapide des travaux qui sont à mener par l'ANSES. Nous avons obtenu la mise en place de l'aide à l'investissement sur lesquelles l'Etat s'est engagé afin de renouveler rapidement le parc matériel des secteurs les plus touchés par ces mesures.

FranceAgriMer a rendu sa décision le 9 juillet : une enveloppe totale de 30 millions d'euros sera allouée. Jeunes Agriculteurs a également obtenu une majoration supplémentaire de 10% pour les jeunes agriculteurs et les nouveaux installés, ainsi que pour les CUMA.

- Séparation vente/conseil

L'ordonnance relative à la séparation des activités de conseil et de vente de produits phytosanitaires a été publiée le 24 avril 2019. Celle-ci instaurera deux conseils de nature différente aux utilisateurs professionnels (agriculteurs ou autres) : d'un côté un conseil stratégique, pluriannuel, individualisé ; de l'autre un conseil spécifique, répondant à un besoin ponctuel.

Afin d'éviter la mise en place d'un dispositif coûteux en termes humains et financiers pour les exploitations, Jeunes Agriculteurs plaide pour un décret qui puisse s'adapter à la diversité des exploitations, qui mette clairement les agriculteurs au centre de la réflexion en leur permettant de fixer leurs propres objectifs sur le déploiement de solutions identifiées, et qui limite les impacts financiers directs en termes de conseil et indirects en termes de transition induite pour les exploitants dans un contexte économique déjà difficile.

ENVIRONNEMENT



Nos actions :

- Association Contrat de Solutions

Jeunes Agriculteurs, en tant qu'acteur de la transition du monde agricole, est engagé au côté de 41 autres partenaires au sein de l'association du Contrat de Solutions. Ce dernier agit sur l'ensemble des leviers qui permettront de réduire l'utilisation et l'impact des produits phytosanitaires : pratiques agronomiques, amélioration des plantes, agriculture numérique, robotique et agroéquipement, biocontrôle, produits de protection des plantes innovants, démarches de filière et de territoire, conseil, formation et diffusion. Les 42 partenaires ont identifié plus de 300 pistes de solutions durables, existantes ou d'avenir, techniquement accessibles.

Le Contrat de Solutions comporte à ce jour 76 fiches solutions prêtes à être déployées plus largement sur le terrain. En parallèle, le Contrat de Solutions a lancé sur le Salon International de l'Agriculture 2020 une campagne de communication autour des nouveaux équipements de protection individuelle. Celle-ci a pour vocation de promouvoir l'usage des EPI par les agriculteurs, en partenariat avec les fabricants et le ministère dans le cadre du plan Ecophyto 2+.



L'irrigation et la mobilisation de la ressource en eau constituent une priorité pour notre agriculture en participant à la résilience de nos exploitations face au changement climatique. Pour optimiser notre performance économique et environnementale, nous devons améliorer la gestion de l'eau dans les exploitations.

La profession agricole demande depuis plusieurs années une meilleure gestion de l'eau par le stockage et le transfert: il y a trop d'eau en hiver et pas assez en été. Cette nécessité a été reconnue par Didier Guillaume et Emmanuelle Wargon durant l'été 2019. De même, les conclusions des Assises de l'Eau énoncent l'élaboration d'une cinquantaine de projets de territoire pour la gestion de l'eau (PTGE) d'ici 2022 (et 100 d'ici 2027).

Désormais, Jeunes Agriculteurs milite pour que les Pouvoirs Publics transforment leurs paroles en actes et que de tels projets voient le jour rapidement. Ces démarches territoriales ont pour vocation d'aboutir à un engagement de l'ensemble des usagers d'un territoire permettant d'atteindre, dans la durée, un équilibre entre besoins et ressources disponibles en respectant la bonne fonctionnalité des écosystèmes aquatiques, en anticipant le changement climatique et en s'y adaptant, assurant ainsi l'accès à l'eau pour le monde agricole et sécurisant leur production.

Économie circulaire

- Épandage de boues de STEP

La réglementation concernant l'épandage sur les terres agricoles des boues provenant de stations d'épuration a été modifiée au cours du printemps afin de répondre à la menace d'une potentielle contamination des produits et de l'air par le Coronavirus. Afin de sécuriser les épandages sans impacter inutilement les exploitations agricoles, Jeunes Agriculteurs a rappelé aux préfets l'importance de s'en tenir strictement aux recommandations de l'ANSES en interdisant seulement l'épandage des boues de STEP urbaines non hygiénisées alors que certains avaient également interdit celles issues des industries agro-alimentaires.

ENVIRONNEMENT



JANATIONAL

•Ensivalor

Jeunes Agriculteurs, à l'instar de toute la profession agricole, est très attentif aux mesures prises dans le cadre de la loi relative à l'économie circulaire et souhaite participer pleinement à cette révolution vertueuse. Longtemps considérée comme une solution de valorisation des pneus usagés, la technique de lestage des bâches d'ensilage avec des pneus est actuellement remise en cause. Au mois de juillet 2019, un accord volontaire a donc été signé entre le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire, les manufacturiers et importateurs de pneumatiques et les constructeurs automobiles.



Avec cet accord, les industriels s'engagent à collecter et valoriser jusqu'à 15000 tonnes de pneus d'ensilage par an. Ils financeront à hauteur de 50% les opérations selon un principe de guichet, et mettront à disposition leurs ressources opérationnelles. Cette opération, baptisée Ensivalor et opérant sur un mode associatif, sera réservée en priorité aux exploitants cessant leur activité puis à ceux optant pour une autre technique. Conscient de l'importance de la démarche, Jeunes Agriculteurs s'implique pleinement dans la création de cette filière de valorisation.



Perspectives :

La communication reste un axe de travail majeur pour Jeunes Agriculteurs. Au regard du contexte actuel empreint notamment d'agribashing, il semble essentiel de communiquer autour de nos métiers et d'apporter au grand public une vision de la réalité quotidienne des agriculteurs français et des démarches de progrès dans lesquelles ils sont engagés. Au niveau national, nous nous sommes engagés via le Contrat de Solutions dans une campagne de communication autour des nouveaux EPI, en lien avec le plan Ecophyto 2+. Il nous reste maintenant à déployer massivement ces outils de communication. Jeunes Agriculteurs est également en lien avec l'association Agridemain afin de promouvoir le métier d'agriculteur par la fabrication de panneaux contenant des informations sur l'exploitation à destination du grand public.

Concernant le plan Ecophyto, Jeunes Agriculteurs est mobilisé pour faire entendre la voix de la raison aux Pouvoirs Publics, la ferme France ne peut pas être, une fois de plus, la seule à payer les frais de la présence de constructions en milieu agricole. Ainsi nous demandons que la question de la compensation pour les pertes économiques engendrées par les mesures de distances vis-à-vis des riverains ainsi que celle de la valorisation de ces zones soient étudiées le plus rapidement possible. De la même manière, Jeunes Agriculteurs reste très pragmatique pour ce qui est du nouveau conseil agricole afin que celui-ci soit applicable dans nos campagnes et n'engendre pas un coût supplémentaire pour les agriculteurs. Les travaux sur ces deux dossiers se poursuivent et Jeunes Agriculteurs reste pleinement engagé dans ces discussions.

PRODUCTIONS ANIMALES

JANATIONAL

Une dynamique positive pour la filière laitière

La collecte française de lait en 2019 a été globalement stable, à 23,8 Mds de litres. La collecte de lait biologique continue de croître fortement, avec une hausse de 15.7%, pour atteindre 976 millions de litres.

Le prix du lait conventionnel, à 357.9€ / 1000L en moyenne, est resté assez stable toute l'année, avec une très faible saisonnalité. L'indice de marge « MILC » est repassé au-dessus de la moyenne des 10 dernières années à partir de juillet. Concernant le lait biologique, la hausse de collecte n'a pas impacté le prix réel qui a atteint son plus haut niveau historique, à 473.4€/1000L.

Au niveau européen, la collecte est en hausse de 0.5%. Pour les autres grands bassins, en Océanie la collecte a été impactée par les conditions climatiques et des réglementations environnementales en Nouvelle-Zélande. En Argentine, le contexte économique impacte la production. Aux Etats-Unis, les différends commerciaux notamment avec la Chine impactent la production.

Les filières « viande » : des dynamiques de production et de prix hétérogènes

Le **cheptel allaitant**, à 3,914 millions de vaches, continue de diminuer en 2019 et les cours restent tendus. Ainsi, les naissances de veaux allaitants sont en baisse de -6.8% et les abattages de vaches allaitantes ont globalement diminué de 1.3% en 2019. Les cours des JB et vaches ont globalement diminué, signe d'un marché européen encombré. L'Irlande a de plus augmenté ses exportations de viande à faible prix.

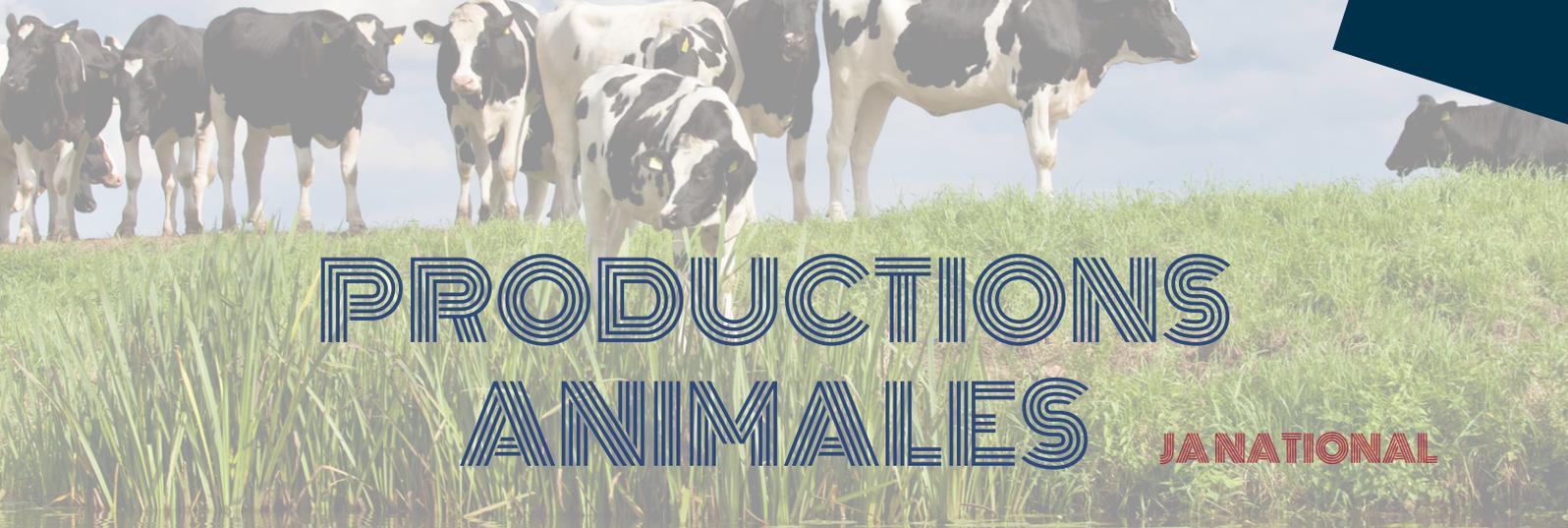
Pour la filière **porcine**, la réduction du cheptel reproducteur se poursuit avec une baisse de 2.5% des truies, mais le cheptel total progresse de 1.5% grâce à des gains de productivité. La production a ainsi progressé de 1% en volume par rapport à 2018. Dans un contexte fortement marqué par la Fièvre Porcine Africaine (FPA), les exportations vers la Chine de viande de porc ont quasiment doublé (+93%), et les exportations françaises totales ont augmenté de 10%. Le prix du porc a bénéficié de cette crise sanitaire, passant de 1.35€/kg début 2019 à presque 1.90€/kg en fin d'année. Les conséquences sur les cours de l'arrivée en Allemagne de la FPA devront être scrutées de près.

La collecte de **lait de chèvre** a augmenté de 1.3% en 2019, pour atteindre 353 millions de litres sur les 11 premiers mois. Les importations ont fortement diminué, à -38%. Avec une moyenne pondérée de 713,2 €/1 000 L sur les 11 premiers mois de l'année, le prix réel du lait de chèvre a été 14,4 €/1 000 L supérieur à l'année 2018.

En filière **ovine**, la production d'agneaux est en hausse en 2019, marquée par des abattages stables et une hausse d'exportation d'agneaux vivants. La cotation des agneaux français, très basse toute l'année, a connu une forte augmentation en fin d'année, prenant 60 centimes entre octobre et décembre pour atteindre presque 6.8€/kg de carcasse. Les importations sur l'année ont diminué de 0.7%, alors qu'elles étaient en hausse sur les 8 premiers mois de l'année.

La production de **volaille** a globalement baissé en 2019, à -1.9%. La baisse est de 4.7% pour les œufs. La consommation de volaille a, elle, augmenté, poussée par le marché de la RHD. La consommation est ainsi en hausse de 1.7%, toujours soutenue par l'augmentation de la part d'import. La consommation de foie gras à domicile a fortement diminué, s'établissant à -15.7%.





PRODUCTIONS ANIMALES

JANATIONAL

Sanitaire et Bien-être animal

La Fièvre Porcine Africaine (FPA), qui avait touché la Belgique fin 2018, continue son expansion en Europe de l'Est et en Asie. La situation en Pologne est préoccupante, avec un cas à 13km de la frontière allemande. La Grèce vient aussi de connaître ses premiers cas de FPA. En Chine, la production de porc a diminué de 21% à cause de la FPA, à 42.6 millions de tonnes, et l'estimation pour 2020 est un recul de 40%. La France en est toujours indemne, grâce aux 138km de clôtures installées à la frontière avec la Belgique, et l'engagement de tous. Les mesures de biosécurité ont été renforcées, mais la vigilance reste de mise.

Des cas d'influenza aviaire de type H5 ont été répertoriés dans l'Est de l'Europe, et notamment en Allemagne. Dans l'état actuel des choses, l'ANSES ne recommande pas d'augmenter le niveau de vigilance. Les mesures de biosécurité doivent être appliquées pour éviter les risques de propagation.

Les interprofessions bovines ont mis en place un nouvel outil pour l'étude du bien-être animal, le diagnostic BoviWell. Ce diagnostic sera intégré à la Charte des Bonnes Pratiques d'Élevage pour la production laitière. Dans les autres domaines, des annonces ont été faites par le Ministre de l'agriculture, portant notamment sur l'arrêt de la castration à vif des porcelets et du broyage des poussins mâles d'ici fin 2021.

Outil de maintien de marge pour les jeunes installés en production laitière

Depuis plusieurs années, le groupe lait de Jeunes Agriculteurs travaille à un outil de maintien de marge pour les jeunes installés en production laitière. Le principe de ce dispositif est issu du rapport d'orientation 2017, « Anticipons aujourd'hui pour gérer les risques demain ». Cet outil se base sur l'indice MILC pour estimer le revenu des éleveurs laitiers, et permettre de redonner de la marge quand le revenu est trop bas. L'indice MILC étant établi tous les mois et tient compte de la variation des charges, notre outil se veut être le plus réactif possible.

Cette année, nous avons précisé le fonctionnement de cet outil et l'avons présenté à différentes instances. Ainsi, la Commission Économique puis le Conseil d'Administration de la FNPL ont validé le principe de cet outil des après propositions d'amélioration, ainsi. La question du financement est encore à étudier, avec néanmoins une volonté de faire participer toute la filière.

Convention avec le ministère de l'intérieur

Malgré des pratiques d'élevage respectant toutes les normes en vigueur, des attaques ne cessent d'être perpétrées envers l'agriculture en général, et l'élevage en particulier, accusé de tous les maux. Pour prévenir ces attaques et accompagner les éleveurs, une convention a été signée en 2019 entre Jeunes Agriculteurs, la FNSEA et le Ministère de l'Intérieur. Cette convention a plusieurs objectifs. Le premier est de renforcer les contacts entre la gendarmerie nationale et les agriculteurs, pour permettre aux gendarmes de comprendre les contraintes des éleveurs. Il s'agit aussi de travailler ensemble pour améliorer la prévention des actions violentes, relevant aussi bien des vols et dégradations que des actions idéologiques violentes contre l'élevage. Pour cela, le partage d'informations sera amélioré entre les échelons locaux des syndicats agricoles et de la gendarmerie, pour anticiper ou prévenir d'actions en cours



PRODUCTION LAITIÈRE



Recherche de solution pour le ramassage des veaux laitiers

Au cours de l'année 2020, le ramassage des veaux sur les exploitations est devenu de plus en plus compliqué. Plusieurs remontées syndicales ont été faites à l'ouest pour alerter sur la situation. Plusieurs rencontres nationales se sont tenues début décembre avec les fédérations de marchands de bestiaux, avec Interbev et également le CNIEL. Malgré les approches divergentes des acteurs, un terrain d'entente a été trouvé pour augmenter les mises en place de veaux en décembre. En complément, le CNIEL et Interbev ont sollicité les pouvoirs publics pour mettre en place, au printemps 2021, une importante campagne de communication pour dynamiser les ventes et la consommation.

Origine



Étiquetage de l'origine du lait prolongé Le 25 mars dernier, le Conseil d'Etat a rendu un avis favorable sur le projet de décret prolongeant jusqu'au 31 décembre 2021 le décret relatif à l'indication de l'origine du lait et des viandes utilisées en tant qu'ingrédient. Initialement prévu jusqu'au 31 décembre 2018, cette expérimentation avait déjà fait l'objet d'une prolongation jusqu'au 31 mars 2020.

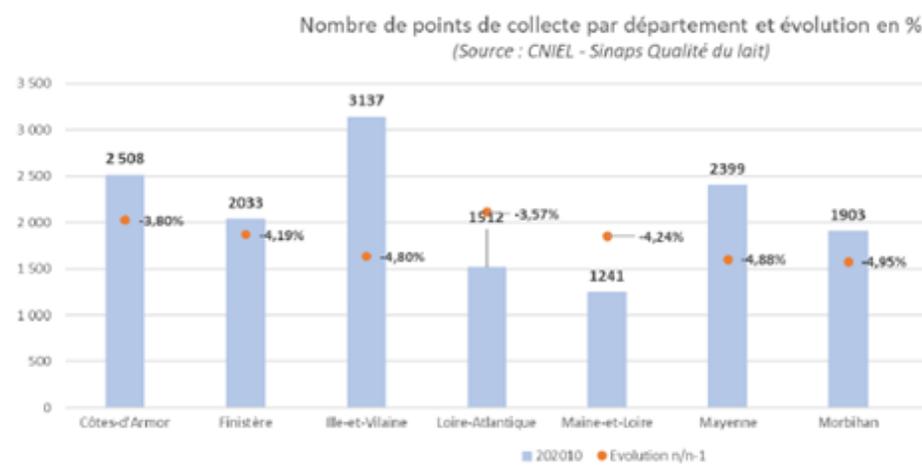
Conjoncture

Malgré les deux confinements la demande en produits laitiers s'est globalement maintenue et les exportations françaises ont donc globalement stagné. Les achats en magasins sont même repartis à la hausse enfin d'année notamment sur le lait liquide, le beurre et la crème. Pourtant les prix ne progressent pas et les EGA tardent à se faire appliquer.

Ce qui a marqué l'année 2020 en Bretagne c'est notamment le recul de la collecte accompagné d'une baisse du nombre de vaches laitières globale dans le Grand Ouest.

Application des EGA

En tout début d'année 2020, les perspectives de la filière étaient plutôt bonnes mais la crise de la COVID-19 a fortement impacté les cours mondiaux avec une forte baisse du prix du lait. Au mois d'avril, la FRSEAO-section lait réagissait avec un courrier demandant l'application des EGA par le Gouvernement :



Les actions mises en œuvre ont permis que tout le lait en France soit collecté en plein pic de production. [...] Ils apercevaient depuis le début d'année des perspectives plus favorables. La cause est l'effondrement, depuis 5 semaines, des cotations mondiales et européennes sur la poudre de lait et sur le beurre. Après les annonces politiques, la commission européenne doit maintenant mettre en œuvre rapidement les mesures permettant de soutenir les marchés. [...] Les pouvoirs publics doivent remettre de l'ordre et mettre en place des actions fortes pour faire respecter les EGA. C'est de leur responsabilité. ”



PRODUCTION LAITIÈRE

JABRETAGNE 

Malheureusement, en fin d'année, à l'approche des Négociations commerciales, force était de constater que la rémunération des éleveurs était encore loin du compte.

Une aide pour inciter à la baisse des volumes

Le confinement de début d'année a grandement perturbé l'organisation et les marchés de la filière, notamment dans la Restauration Hors Domicile (collective et commerciale avec la fermeture des écoles et des restaurants). À l'approche du pic saisonnier de production, les outils de transformation ont rapidement été saturés. C'est pourquoi l'interprofession a demandé à la Commission Européenne l'autorisation de mettre en place pour le mois d'avril une mesure d'incitation à la baisse de production, financée sur les réserves propres du CNIEL à hauteur de 10 millions d'euros, consistant à indemniser tout éleveur dans son effort de limitation de production dans l'intérêt de l'ensemble de la filière. L'aide assure une indemnisation à 320€/1000L pour une réduction de volume comprise entre 2 et 5 % entre les situations avril 2019 et avril 2020.

JAB participe aux groupes lait national.

JA Bretagne a participé au groupe lait JA National de

fin d'année permettant ainsi d'insister sur :

-La nécessité de renforcer l'organisation de la filière et notamment des organisations de producteurs pour peser dans les négociations commerciales d'une part, et pour donner plus de poids aux producteurs globalement. Ce sujet devrait être développé lors de la « session ruminants » de 2021.

-La nécessité de faire appliquer les EGA notamment sur la prise en compte des coûts de production. Demande renforcée par l'augmentation continue des prix des fournisseurs et partenaires de l'exploitation. La collecte étant en baisse en Bretagne, il faut donner des perspectives aux jeunes installés de demain.

Juillet - Echange entre les responsables FDSEA et JA et Damien Lacombe sur le référentiel bio de SODIAAL.

Les élus présents ont alerté sur le risque d'inflation normative unilatérale sans réelle rémunération des contraintes supplémentaires imposées au producteur en face. « Nous n'accepterons pas des normes de production qui vont au-delà du cahier des charges bio national et qui risquent de créer un précédent pour la production laitière bio et par ricochet qui affecteraient la production laitière conventionnelle et l'ensemble des productions agricoles ! » JA National va par ailleurs lancer un « groupe bio » en 2021.

Relance d'une dynamique régionale en fin d'année

En Novembre un groupe lait JAB a été organisé en visio – confinement oblige, afin de relancer la dynamique régionale sur le dossier. Il a été d'organiser sur le premier trimestre 2020, une série de visio thématiques pour améliorer la connaissance de l'organisation de la filière pour les nouveaux responsables JA. En amont de la session ruminant, un groupe présentiel sera organisé pour faire un focus sur les Organisations de Producteurs et l'AOP Grand Ouest (Pop lait).

PRODUCTION PORCINE



Conjoncture : des cours en baisse et une fluidité incertaine

L'année 2020 aura été marquée par la baisse du cours du porc. Au marché du porc breton, le prix de base terminera l'année à 1,20€/kg. En moyenne sur onze mois, le prix s'établit à 1,390 €/kg en 2020, contre 1,480 €/kg en 2019, soit un repli de 7 %. Parallèlement, le prix Ifip de l'aliment industriel pour porcs à l'engrais a continué à augmenter.

Au-delà du prix c'est le nombre de cochons commercialisés au MPB qui a posé problème au second semestre. Ainsi, lors du marché du 12 novembre, seuls 14 065 porcs ont eu une enchère (sur 24 329 porcs présentés), alors que ce sont environ 380 000 porcs qui sont abattus chaque semaine. Difficile d'établir une cotation fiable et non discutable avec seulement 3,7% des animaux. De fait, deux courriers ont été rédigés par JAB : un premier adressé à l'UGPVB pour inciter les groupements à jouer le jeu du marché et d'autre part une lettre ouverte aux éleveurs afin de les alarmer et de leur rappeler tout ce que la construction du MPB a apporté aux producteurs de porcs :

- Un même système de pesée et classement garanti par UNIPORC pour l'ensemble des producteurs.
- Un délai de paiement à 14 jours et une garantie de paiement pour les porcs passant par le MPB.
- Une convention interprofessionnelle garantissant : le délai d'enlèvement à 7 jours, un abattage dans les 18h suivant l'enlèvement, une répartition des coûts en cas de mortalité transport notamment.

Même si la demande est restée correcte sur le marché français, la situation s'est compliquée sur le marché intra-communautaire. En effet, la fièvre porcine africaine a particulièrement touché l'Allemagne qui a de fait perdu son agrément à l'exportation vers la Chine. Les porcs allemands ont donc afflué et engorgé le marché. Ce stock a provoqué une baisse des prix rendant les porcs allemands hyper attractifs pour les salaisonniers français. A cela est venu s'ajouter la crise de la COVID-19 qui a fortement impacté le plus gros abattoir allemand. Cet abattoir étant particulièrement dense, les restrictions sanitaires ont imposé la diminution par deux des effectifs salariés sur la chaîne.

En France, au printemps dernier, elle est également venue chambouler l'organisation de la filière porcine. En effet, la déclaration de dizaines de cas Covid au sein de l'abattoir Kermené a généré des retards d'abattage et donc d'enlèvement des porcs dans les exploitations. Fin mai, ce sont 180 000 porcs qui étaient bloqués dans les élevages bretons. Un courrier a donc été rédigé par les JA et la FRSEA Bretagne aux parlementaires et aux Préfets de la région pour qu'ils se saisissent du sujet.

Castration

D'après l'arrêté paru le 24 Février 2020, la castration à vif sera interdite en France à partir du 31 Décembre 2021. La castration à vif est destinée à éviter que la viande de porc ait une mauvaise odeur.

Dès le mois de juin dix organisations de producteurs se sont saisies du sujet en rédigeant un courrier à leurs éleveurs s'engageant à mettre sur le marché, des porcs charcutiers issus d'élevages ayant arrêté la castration des porcelets. "Le prix de base sera un prix moyen s'appliquant à une population de porcs femelles et de mâles entiers", et non de mâles castrés comme c'est le cas actuellement.

Tout le travail que cette interdiction va engendrer est amorcé : adaptation des élevages en termes de génétiques, de volumes, de gestion du stress...

JA Bretagne pense que les mâles entiers seront demain la norme mais n'est pas opposé à la castration dans la mesure où elle répond à un cahier des charges spécifique. Cette pratique, peu importe la méthode employée, devra être valorisée pour le producteur et répondre à une attente sociétale.

PRODUCTION PORCINE



Projet d'Association d'Organisation de Producteurs (AOP)

Cela fait plusieurs années que JAB appelle de ses vœux la création d'une AOP regroupant l'ensemble des organisations bretonnes afin de construire une vision collective au service des producteurs de porcs tout en pesant plus face aux acheteurs. C'est tout le travail de concertation, de co-construction, de négociations qui a été entamé en 2020. JAB a participé activement aux réunions et se réjouit des dernières discussions constructives.

Les discussions ont été au point mort pour différentes raisons notamment des incompréhensions et des intérêts divergents des OP.

Zoom sur les prix ... et l'état du marché actuel :

... de l'aliment :

Face à l'augmentation des prix des matières premières, le prix de l'aliment pour porc charcutier poursuit pour atteindre 256€/t en décembre 2020 (+3€/t). Il s'agit d'une hausse de 16€/t (+6,7%) par rapport au niveau de décembre 2019. Avec la poursuite de la hausse des prix des matières premières observée en Janvier 2021, de nouvelles augmentations de prix de l'aliment sont à prévoir.

en décembre 2020 :
+1,2%

en un an :
+6,7%

... du porc :

La situation sur le marché reste inchangée. Les cours soutenus par l'export mais en deçà des records atteints l'an dernier.

Depuis fin décembre, le prix du Cadran est reconduit à chaque marché à 1,201€/kg. L'offre de porcs charcutiers est en nette augmentation par rapport à l'an dernier. Les abattages ont progressé de 6% en Janvier 21/20. Dans ce contexte d'offre haussière, les promotions traditionnelles en début d'année et la demande à l'export permettent de maintenir les cours du porc.

en Janvier 2021 :
-0,2%

en un an :
-20,6%



L'offre de porc en Europe est habituellement élevée à cette période de l'année, phénomène accentué par le COVID 19 et la FPA en Allemagne. L'export (particulièrement en Asie) se porte bien malgré les contrôles dans les ports chinois qui ralentissent le commerce.



Aux États-Unis, l'offre de porcs diminue et les volumes stockés dans les entrepôts frigorifiques sont au plus bas suite aux bons résultats à l'export et à une forte demande intérieure durant les fêtes. Au Brésil, les cours affichent une hausse de 5,5% / an dernier, un fois encore soutenu par l'export. Dans le monde la demande en porc s'anime à l'approche du Nouvel An Chinois qui aura lieu mi-février.



Conjoncture

Une conjoncture compliquée en viande bovine en 2020. La crise de la Covid-19 a en effet accentué les difficultés de la filière qui souffre d'un manque de débouchés notamment lié à la fermeture des restaurants et à la baisse de dynamique globale en Restauration Hors Domicile.

Les volumes de vaches allaitantes abattues en Bretagne ont globalement progressé de 2,3 % par rapport à 2019 mais ont reculé de 6,9 % en jeunes bovins. À 3,88 €/kg en moyenne sur 2020 le cours moyen du jeune bovin de race à viande est inférieur à celui de 2019.

Focus filière veaux

Le marché des veaux a été fortement impacté par la crise sanitaire qui a engendré l'arrêt partiel (voire total lors du premier confinement) de la restauration hors domicile (collective et commerciale).

Les veaux ont été stockés dans les élevages : augmentation durée d'engraissement, durée des vides sanitaires, ... mais ces mesures n'ont pas réglé le problème du fort décalage entre l'offre et la demande qui entraîne indéniablement une baisse du prix.

Structuration de la filière :

Label rouge, objectifs ambitieux

Dans le plan de filière, l'engagement était de passer de 3% à 15% de viande bovine sous label rouge d'ici fin 2020, 30% fin 2021 et 40% fin 2022.

Force est de constater que fin 2020, le pourcentage est toujours à 3%. Le Ministre a donc exigé des GMS de mettre 100% de label rouge dans les rayons traditionnels pour le 15/01/21.

Contractualisation

Dès le 1er janvier, elle est obligatoire pour les Label Rouge, il est fondamental que nous veillions à faire appliquer cette règle. Par ailleurs, elle doit être développée au maximum, au-delà du Label.

Plan de relance

Un outil nouveau s'ajoute à ceux existant : le plan de structuration des filières au sein du Plan de relance. Il représente une opportunité à saisir.

Renouvellement des générations dans la filière et application nécessaire de la loi EGAlim

Début décembre, JAB a rédigé un courrier à Interbev Bretagne en amont de leur Conseil d'Administration sur la thématique du RGA. En effet, tout au long de l'année 2020 les prix n'ont pas été rémunérateurs et la filière de fait peu attractive pour les jeunes.

« Les Etats Généraux de l'Alimentation étaient censés améliorer la répartition de la valeur entre les maillons de la chaîne alimentaire et force est de constater que les résultats sont largement insuffisants. Aujourd'hui la filière est en crise, les coûts de productions ne sont pas suffisamment pris en compte dans la construction du prix et tous les producteurs en pâtissent. [...] Que comptez-vous mettre en place pour instaurer un équilibre plus durable pour la filière et pour attirer plus de jeunes demain ?

Quels leviers pensez-vous activer collectivement pour que, tous ensemble, nous puissions avoir des répercussions positives rapides sur la filière ? Nous pensons que les membres d'Interbev Bretagne et national ont les cartes en mains pour agir et que si la volonté est là, les choses peuvent changer. »

VIANDE BOVINE



Export : Le MAAF engage un médiateur

JAB a activement participé aux groupes nationaux de 2020. En fin d'année il a été notamment question de la situation de l'export. En effet, début novembre, le Ministre avait établi une feuille de route avec les acteurs de l'export en échange d'une enveloppe pour soutenir le développement de l'export notamment en Algérie. Une réunion de bilan a eu lieu mi-décembre où le constat a été fait que rien ne s'était passé. Le Ministre a donc donné un délai de 3 mois aux exportateurs pour avancer sur le dossier avec un médiateur sinon il prendra des décisions fortes sur la PAC.

Les chiffres montrent par ailleurs que les exportations de Jeunes bovins ont été maintenues, JA se demande donc si les opérateurs n'utilisent pas le COVID comme prétexte.

Évolution de la production de viande bovine en 2019 :

- En Bretagne, la production globale de viande bovine s'élève à 157 milliers de tonnes en 2019
 - Total : -0,7 %
 - veaux de boucherie : -1,5 %
 - vaches de réforme : +0,2 %
 - génisses : +2,4 %
 - mâles : -2,8 %
- 5 281 détenteurs de vaches allaitantes .
- Le troupeau moyen breton compte 20 vaches.
- 3700 veaux et 6 300 bovins sont produits sous Label Rouge .
- 315 exploitations détiennent des vaches allaitantes bio.
- En Bretagne, les abattages représentent
- 252 milliers de tonnes équivalent carcasse pour les gros bovins et 64 milliers de tonnes pour les veaux de boucherie.
- La production bretonne ne représente que 48 % des abattages en gros bovins et 54 % en veaux de boucherie.

PRODUCTIONS VÉGÉTALES

JANATIONAL

Nos actions

Organisation des filières

JA considère que la diversification au sein des exploitations de grandes cultures est une piste essentielle pour en améliorer la résilience et l'autonomie.

Protéines végétales : objectif de souveraineté protéique

JA estime nécessaire de développer un plan protéines ambitieux à la fois à la hauteur des besoins de l'alimentation française et des enjeux environnementaux qui y sont associés. En 2019, une nouvelle stratégie nationale des protéines végétales est sur la table : JA a participé aux diverses réunions organisées par le Ministère en amont de la rédaction de cette stratégie, en se positionnant pour un fort engagement des pouvoirs publics dans la mise en œuvre de ce plan. A ce jour pourtant, le plan n'est toujours pas publié et JA continuera à participer pour la rédaction d'un plan à la hauteur des attentes.

Production d'énergie : valorisation des productions

Jeunes Agriculteurs estime également que, si la production d'énergie ne doit pas être la vocation première de l'agriculture française, le développement de l'énergie d'origine agricole doit être une forme de valorisation de coproduits de la production agricole (RO 2018). Ainsi, JA considère que la production de biocarburants est un levier essentiel pour développer la résilience des agriculteurs et améliorer le revenu des exploitations. En 2018, l'actualité sur l'origine des produits dans la production de biocarburants démontre la nécessité d'une réflexion sur nos attentes générales pour la transition énergétique. JA considère par exemple que la filière colza est primordiale en France dans le développement des biocarburants : il faut donc soutenir le développement et la compétitivité de cette filière qui est un atout essentiel de l'agriculture française. JA prône également une gestion efficace de la méthanisation : JA cherche à mener une réflexion sur ce sujet afin de promouvoir un développement judicieux et durable de la méthanisation agricole.



Réglementations et distorsions de concurrence

Les filières végétales sont affaiblies par les distorsions de concurrence constantes qu'elles subissent. La distorsion s'évalue d'abord en matière d'homologation et d'utilisation de produits phytosanitaires. JA prône une action collective afin d'obtenir rapidement des solutions tant techniques que juridiques et financières, un calendrier de mise en œuvre et plus largement, une harmonisation au niveau européen. L'agriculture française, engagée dans un marché ouvert, ne doit pas être la seule à s'engager pour la protection du consommateur et de l'environnement.

Zones de Non-Traitement :

Mise en place d'une aide à l'investissement pour les filières végétales

Le sujet des distances de sécurité vis-à-vis des riverains et des chartes est au cœur de l'actualité. Dans ce cadre, le gouvernement a mis en place une aide à l'investissement à hauteur de 30 millions d'euros afin de renouveler rapidement le parc matériel des secteurs les plus touchés par ces mesures. Cette mesure permet l'acquisition d'équipements pour la réduction de la dérive ou de la dose de pulvérisation pour la substitution à l'usage de produits phytosanitaires. Une majoration de 10% a été obtenue pour les jeunes agriculteurs et nouveaux installés.

FILIÈRE LÉGUMES

JABRETAGNE



Conjoncture : une bonne saison mais des inquiétudes sur la montée en gamme

La conjoncture a été de manière générale plutôt bonne en 2020 en fruits et légumes (échalotes, choux, endives, potimarrons, ...) que ce soit en bio ou en conventionnel en Bretagne. Néanmoins, le constat est beaucoup moins vrai pour le sous-abri en agriculture biologique.

En effet, la réglementation a changé avec une impossibilité de commercialiser des légumes bios sous serres chauffées avant le 1er mai. Or, les pays voisins notamment l'Espagne et l'Italie sont bien implantés sur les marchés à cette période et il est de fait difficile de les déloger afin de se faire référencer en magasin. La commercialisation en bio n'est intervenue qu'après le premier confinement ; période qui a été très propice au commerce des légumes français. Les producteurs sous abris bio n'ont donc pas pu en bénéficier.

Globalement, depuis plusieurs années et notamment en 2020, la demande sociétale a principalement porté sur la demande de montée en gamme. Et pourtant la consommation n'est pas au rendez-vous ! Les producteurs bretons et notamment les jeunes installés sont inquiets de l'ultimatum de devoir passer aux énergies renouvelables d'ici 2025. A si court terme, aucune solution énergétique n'est envisageable. Les montants d'investissements envisagés sont colossaux et découragent les jeunes installés. Il n'y a d'ailleurs plus aucune installation dans ce type de production.

La Bretagne valorise différents types de productions :

les légumes de plein champ pour le marché du frais et pour la transformation, les cultures sous serre et le maraîchage.

- 19 % des surfaces légumières nationales sont implantées en Bretagne, sur une superficie de 38 000 hectares.
- 1 exploitation légumière en Bretagne génère près de 8 emplois directs.

Légumes destinés au marché du frais :

- Top 4 en surfaces de plein champ : choux-fleurs (13 755 ha), artichauts (4 667 ha), haricots à écosser et demi-secs (2 075 ha) et brocolis (1 980 ha).
- 535 ha de tomates (dont 523 ha sous serres et 12 ha plein air) et 133 ha de fraises (dont 76 ha sous serres et 57 ha plein air).
- Le poids de la Bretagne dans la production française atteint 25 % en tomates, 70 % en artichauts, 76 % en échalotes, et 80 % en choux-fleurs.
- La Bretagne compte 964 fermes produisant des légumes bio en 2019. Les surfaces certifiées et en conversion s'élevaient à 6 730 hectares (+16 % /2018), soit près de 20 % des surfaces nationales (1ère place au niveau de la production nationale de légumes frais bio).

Nos actions

JA a remis en place sa traditionnelle semaine du foncier. Cette opération de communication annuelle, a eu lieu cette année du 28 octobre au 1er novembre inclus. L'objectif était de sensibiliser les parlementaires et élus locaux aux enjeux de la préservation du foncier agricole. Le message principal était le suivant : le foncier agricole est un enjeu majeur pour le renouvellement des générations car sa préservation et sa facilité d'accès permettront aux jeunes de s'installer.

Deux principales modalités d'actions étaient proposées aux départements :

- Campagnes sur les réseaux sociaux (interpellation, argumentaires, visuels, etc.)
- Rencontres avec les parlementaires et les élus locaux (réunions, barbecues, visites de lieux impactés par l'artificialisation, etc.)

Dans le cadre de cette semaine sur le foncier agricole, cinq grands thèmes/messages ont été mis en avant, un par jour, échelonnés du lundi au vendredi :

1. Préservation du foncier agricole et renouvellement des générations en agriculture
2. L'artificialisation des sols
3. La transition écologique : le cas du photovoltaïque au sol
4. Les friches
5. Rappel de l'ensemble de nos demandes sur le foncier

Côté loi foncière, nous sommes restés longtemps dans son attente. Didier Guillaume avait finalement annoncé qu'elle ne verrait pas le jour. Jeunes Agriculteurs ne cautionne pas cette annonce et souhaite une loi d'ampleur qui traite de façon globale la question du foncier agricole. Les Gouvernements se succèdent et tous repoussent l'échéance, peut-être par manque de courage car porter ce sujet devant le Parlement demande une capacité à savoir concilier les attentes des multiples acteurs du foncier (agriculteurs, collectivités, associations environnementalistes, etc.). Toutefois le nouveau Ministre de l'agriculture semble ouvert au dialogue à ce sujet, mais nous restons parfaitement conscients que l'espoir d'une loi foncière s'amenuise de jour en jour avant les prochaines présidentielles.

Le travail de lobbying s'est ainsi poursuivi pendant un an, notamment au sein du CAF Foncier qui regroupe JA, la FNSEA, l'APCA et la SAFER, afin d'établir des propositions communes pour la loi foncière. Ce travail de fond a permis de trouver des accords sur des sujets fondamentaux tels que la préservation des terres agricoles et le contrôle des structures.

Le travail de fond se poursuit aussi à la fois chez JA et dans les instances où nous siégeons (SAFER, etc.). Concernant le travail interne à JA il s'est poursuivi tout au long de l'année avec des groupes de travail, ainsi qu'une session en février 2020 à Sochaux. Ces moments d'échanges au sein du réseau JA sont primordiaux pour échanger et construire des positions de consensus. Côté groupes de travail, l'un d'entre eux était consacré à la question du photovoltaïque au sol. L'occasion pour JA de réaffirmer sa position : non au photovoltaïque au sol.



Perspectives

Trois objectifs à atteindre dans le cadre de la prochaine mandature :

- Poursuivre et mobiliser dans le cadre de la semaine du foncier.
- Poursuivre et intensifier le lobbying pour une loi foncière d'ampleur.
- Remobiliser le réseau JA autour du foncier.



Pac post-2020

Maintenant son cap, JA décline ses propositions pour la future Pac

La réforme de la Pac post-2020 est le sujet majeur de réflexion dans l'ensemble de la sphère agricole. Depuis plusieurs années, JA a été capable de travailler avec l'ensemble du réseau un projet fort et cohérent.

Les négociations étant toujours ouvertes à Bruxelles, JA continue de pousser pour infléchir les propositions sur la table. Cependant, face à un cadre qui devient de plus en plus contraint, JA s'efforce de décliner son projet avec les outils à disposition pour la prochaine Pac. Réunis en session nationale Pac du 20 au 22 novembre 2019 organisée conjointement par les départements de l'Isère et de la Haute-Savoie à Morestel en Isère, Jeunes Agriculteurs a poursuivi son travail sur son projet Pac en contribuant à l'élaboration du plan stratégique national français (PSN) actuellement en concertation avec l'ensemble des parties prenantes. Un travail qui consiste à décliner notre vision dans la mise en œuvre de la future Pac.

L'ensemble des thèmes a pu être abordé (installation, aides découplées et couplées, architecture environnementale, gestion des risques et ICHN). **Parmi les propositions les plus emblématiques :**

- un renforcement de l'enveloppe dédiée au renouvellement des générations déclinée sur les deux piliers de la Pac et un versement de la majoration JA du premier pilier à l'actif (et non plus à l'hectare);
- une simplification du versement des aides découplées (uniquement aux agriculteurs actifs) pour en finir enfin avec l'historique qui crée des situations injustes sur l'ensemble du territoire et un renforcement de la majoration des premiers hectares pour concentrer les aides sur les ac-tifs;
- un renforcement des aides couplées et des programmes opérationnels avec des incitations à structurer davantage les filières
- une simplification des mesures environnementales qui accompagne les agriculteurs vers des objectifs de résultats et qui considère les agriculteurs, seul ou en groupe, comme réel acteur du progrès;
- le renforcement des outils de gestion de l'ensemble des risques grâce à une palette complète de dispositifs et le renforcement des outils de régulation des marchés et d'anticipation et de gestion des crises;
- le maintien de l'ICHN pour accompagner l'installation d'agriculteurs actifs dans les territoires soumis à handicaps.

L'ensemble de ces avancées sont désormais portées à tous les niveaux par JA pour une Pac 2021-2027 qui soutienne des filières durables.

Pour une Pac qui maintienne des agriculteurs nombreux et accompagne le développement d'exploitations de type familial, viables, vivables et transmissibles sur tous les territoires

Assurer le renouvellement des générations d'agriculteurs : chaque Etat membre doit obligatoirement mettre en place une politique d'installation européenne

- intégration des spécificités jeunes dans tous les outils communs : **majoration des aides**, prise en charge complète des dispositifs assurantiels,
- exclusion du critère « jeune » des critères discriminants,
- **renforcement du top-up jeune.**

Elaborer une définition européenne de l'agriculteur actif, adaptable dans chaque Etat membre, fondée sur l'acte de production, des critères de revenu, de temps de travail et en exclure les retraités. Cette définition doit permettre de :

- **favoriser l'accès au foncier** en limitant les situations de rente,
- **cibler les aides** vers les agriculteurs, qui vivent véritablement de l'agriculture,
- pour les agriculteurs en fin de carrière, conditionner **le maintien des aides à un projet de transmission**, y compris pour les parts détenues en société.

Soutenir à l'échelle européenne le développement de l'agriculture de groupe en reconnaissant les jeunes et plus largement les agriculteurs qui choisissent cette voie.

PACPOST2020

JANATIONAL

Pour une Pac qui accompagne l'orientation de ces filières vers davantage de création et de partage de valeur

Cibler les soutiens vers le développement de filières organisées et durables. Les soutiens de la PAC ne doivent pas simplement être des outils de maintien des productions en difficulté, mais doivent :

- **accorder une majoration systématique pour les jeunes agriculteurs** et cibler des jeunes qui s'installent dans des filières qui se sont fixé des objectifs d'augmentation de production ;
- répondre à des **objectifs de filières ambitieux**, travaillés avec l'ensemble des acteurs ;
- agir comme **leviers pour le développement** via des conditions d'accès à ces soutiens : regroupement de l'offre, différenciation, développement des relations inter filières, de la contractualisation, etc.

Ces soutiens peuvent prendre la forme d'aides couplées à destination des agriculteurs ou de renforcement des aides à l'investissement dans les exploitations agricoles et les filières.



Pour une Pac qui sécurise le revenu des agriculteurs face aux aléas climatiques, sanitaires et économiques et qui renforce la résilience des exploitations,

Pour sécuriser le revenu des agriculteurs, la PAC doit permettre le développement d'outils de gestion des risques complémentaires, financés par une réorientation progressive du budget actuel des aides découplées, tout en conservant un soutien de base, à travers :

- La mise en place de **nouveaux outils de gestion des risques** (climatiques), sanitaires et économiques (et le renforcement de ceux qui existent) fortement incitatifs associant des mécanismes publics et privés et sécurisant la capacité d'entreprendre des agriculteurs :
 - o Le **renforcement d'outils assurantiels** adaptés aux spécificités des territoires et attractifs pour le maximum d'agriculteurs, qui interviennent en cas de perte de rendements et d'impacts sur la qualité ;
 - o La création de **fonds de mutualisation** nationaux, appuyés sur des fonds sectoriels, gouvernés par la profession agricole, cofinancés à 35% par la filière et 65% par les pouvoirs publics, abondés par les agriculteurs et l'ensemble des maillons des filières et du territoire.
 - o En cas de risque lié à une forte volatilité des marchés, la mise en place d'un **dispositif contra-cyclique** entièrement financé par des fonds européens flexibles d'une année à l'autre, associé à des outils de régulation des marchés et d'anticipation et de gestion des crises.
- Pour les jeunes, une prise en charge avantageuse des dispositifs de gestion des risques pendant les 10 premières années de l'installation.

Pour une Pac qui construise un nouveau pacte alimentaire avec les citoyens européens préservant la sécurité alimentaire, prenant en compte les ressources naturelles, et maîtrisant les impacts environnementaux de l'agriculture,

Mettre en place un grand plan d'investissement pour l'innovation :

- Intensifier la **politique de recherche et de développement** à l'échelle européenne
- Accompagner, favoriser et financer l'**innovation** sur les exploitations agricoles notamment en termes de **lutte contre le réchauffement climatique** et de stockage de matière organique dans les sols agricoles
- Développer des **énergies renouvelables** sur les exploitations
- Favoriser l'**expérimentation de pratiques** innovantes en matière d'environnement

Mettre en place une politique de protection des ressources basée sur des objectifs de résultats, via des dispositifs contractuels :

- Fixer, à l'échelle européenne, des objectifs de résultats mesurables, déclinés en **objectifs nationaux ou régionaux** ; mesurer les résultats à l'échelle de l'exploitation si c'est possible, ou à l'échelle territoriale.
- Définir des **objectifs prioritaires** comme la préservation de la biodiversité, l'atténuation et l'adaptation au changement climatique, (par exemple l'amélioration de la qualité des sols, le stockage du carbone, etc.) ;
- Favoriser des **groupes d'échanges** entre agriculteurs pour capitaliser sur les bonnes pratiques et s'appuyer sur ces collectifs pour une évaluation participative des résultats ;
- Mettre en place, par des démarches collectives, une **rémunération des services environnementaux** par une contractualisation impliquant acteurs privés et publics
- Mettre en place une aide de base rémunérant les **services écosystémiques des exploitations**.

Prendre en compte les territoires difficiles via le maintien de soutiens compensatoires visant à préserver une activité économique agricole dans tous les territoires, intégrant des critères de productivité et de nombre d'actifs.

Traiter à part les sujets agricoles dans les négociations commerciales internationales. Traités de libres échanges bilatéraux, organisation mondiale du commerce.



Green deal : la commission présente ses deux stratégies « de la ferme à la table » et « biodiversité »

La Commission européenne a communiqué cette année sur deux stratégies issues du Green Deal «De la ferme à la fourchette» et «Biodiversité». Ces deux documents exposent un ensemble d'axes de travail concourant respectivement à la transition vers des systèmes alimentaires européens plus durables et à la préservation et la restauration de la biodiversité dans l'Union Européenne. Certains des objectifs affichés se veulent très ambitieux, ils vont devoir maintenant être transcrits dans l'ensemble des politiques européennes relatives à ces notions. Cependant Jeunes Agriculteurs déplore à la fois un manque de budget mais également des manquements sur les thèmes cruciaux que sont le renouvellement des générations en agriculture, le revenu des agriculteurs et l'accès au foncier et ne manquera pas de rappeler leur importance pour l'atteinte de ces objectifs.



Conseil européen des jeunes agriculteurs (Ceja) : un JA élu vice-président du Ceja

L'Assemblée générale 2019 du Ceja, électorale, a permis de renouveler le Bureau du Ceja. Samuel Masse a été largement élu vice-président. Un signal fort envoyé compte tenu des enjeux actuels sur les dossiers européens et une nomination qui renforce l'influence de JA au niveau européen. Plus largement, la participation de JA au sein du Ceja reste une priorité pour porter la voix des jeunes agriculteurs français au niveau UE. Depuis un an, les travaux s'amplifient sur la Pac et principalement le renouvellement des générations avec notamment une campagne pour doubler le budget alloué au RGA dans la Pac. Plus largement, ce sont les sujets du changement climatique et du green deal qui ont été à l'agenda du Ceja depuis le renouvellement du mandat en juillet 2019.



Commerce international : un combat contre le libre-échange

La signature des accords de libre-échange provoque un afflux de produits alimentaires sur les marchés français et européens perturbant les équilibres en place. Des produits qui ne sont par ailleurs pas soumis aux mêmes normes sociales et environnementales et ne respectant pas les standards européens. Nous dénonçons par ailleurs l'absence totale de moyens de contrôle sur les produits importés, les standards de production, l'utilisation de produits phytosanitaires, le bien-être animal et l'étiquetage de l'origine est trop facilement contournée. Les filières françaises de qualité sont donc particulièrement mises en difficulté par cette concurrence que nous jugeons déloyale. A titre d'illustration, les contingents discutés dans le cadre des accords Ceta, Mercosur et Mexique représentent à eux trois pas moins de 200 000 tonnes de viande bovine, 190 000 tonnes de volailles et 115 000 de porc, sans oublier d'autres secteurs comme l'éthanol ou le sucre qui sont particulièrement impactés. JA s'oppose à la signature de ces accords qui mettent en péril un certain nombre de filières agricoles et à ce que l'agriculture soit considérée comme une variable d'ajustement et demande le traitement différencié des questions agricoles dans les négociations commerciales internationales. Cela vaut pour les accords en cours comme le Ceta (Canada), le Mercosur, le Mexique où encore la Nouvelle-Zélande, mais également pour tous les autres à venir. C'est pourquoi JA sera force de proposition dans le cadre du réexamen de la politique commerciale de l'UE lancé par la Commission européenne.

Un contexte particulier

L'année 2020 a permis de voir enfin avancer le sujet PAC, jusqu'alors bloqué d'une part, au niveau européen notamment par le Brexit et d'autre part, au niveau régional, breton, par le projet de régionalisation de la PAC du Conseil Régional. Ces ambitions avaient d'ailleurs suscité de vives inquiétudes qui ont engendré l'envoi d'un courrier sous l'égide du CAR élargi dès Février 2020 : « L'ensemble des structures composant le CAR de Bretagne considère que la priorité est le combat commun pour un budget à hauteur des ambitions et qu'une gestion décentralisée, au niveau de la région, n'apporte pas les garanties d'un budget préservé. Il n'est pas favorable à une gestion décentralisée de l'ensemble des fonds de la PAC (1er et 2nd piliers) par la Région Bretagne. »





Abandon du projet de régionalisation de la PAC en Bretagne

Finallement, le 6 octobre, l'Association des Régions de France et le Ministère ont annoncé que les régions seraient uniquement autorité de gestion sur les aides non surfaciques du second pilier. De fait, les échanges avec le conseil Régional ont pu reprendre.

Ainsi deux rencontres ont été organisées : le 1er septembre et le 9 novembre. Le CRIT du 14 Décembre a également traité de la future programmation.

Un calendrier bousculé

Toutefois le retard dans les négociations du au Brexit mais aussi à la crise de la Covid-19 ne permettront pas de voir débiter la nouvelle programmation au 1er janvier 2021 comme prévu. Deux années de transition sont prévues pour une mise en œuvre de la future programmation en 2023 (mêmes règles que la programmation en cours mais nouveau budget)..

En juillet 2020, le budget de la PAC a été adopté. Avec un montant de 386 milliards d'euros, le budget est en baisse par rapport à la dernière programmation mais le pire a été évité : les 330 milliards annoncés en début d'année.

Suite au confinement, **un plan de relance** a été annoncé dont 1.2M d'euros seront dédiés à l'agriculture, l'agroalimentaire et la forêt. La région Bretagne s'est vue dotée d'une enveloppe de 22 millions pour 2021 et le même montant pour 2022. Ces enveloppes viendront directement compléter les fonds du PCAEA pour les deux années à venir.

Fin 2020, les trilogues sont en cours entre la commission européenne, le conseil des Ministres et le Parlement.

Les changements annoncés

Les éco régimes sont rendus obligatoires pour les Etats Membres (EM). Ils devraient représenter de 20 à 30% du premier pilier. Nous devons être force de proposition pour que les dispositifs mis en place puissent inclure un maximum d'agriculteurs de notre territoire. Les paiements redistributifs deviennent facultatif. Les aides couplées devraient tendre à diminuer mais les OP devraient pouvoir bénéficier de Programmes Opérationnels. Un PSN (plan stratégique national) sera accepté par EM. Chaque région a travaillé sur sa contribution à remonter au national pour composer le PSN en 2020.

De nombreux groupes thématiques

Au vu des enjeux, JAB devait organiser son Assemblée Générale sur le thème de la PAC. Ainsi, Christophe Hamon, directeur de Breiz Europe a été rencontré en Mars afin de préparer son intervention le jour J. A cause de la crise sanitaire, la partie plénière de l'AG n'a pas pu se tenir. En Septembre 2020, les JA bretons ont pu assister à la tournée PAC ; une journée dédiée au sujet avec Guillaume Defraiteur et Julien Caillard de JA National. Nous avons ainsi pu partager les positions grand ouest et nous approprier les positions nationales.

Début Octobre, un groupe CRAB, FRSEA et JA a permis d'affirmer les positions jeunes : 4% du budget P1 P2 dédié aux aides jeunes (paiement additionnel jeune et DJA) et la défense de la définition de l'actif essentielle à JA pour arrêter les dérives (retraités qui bénéficient de la PAC notamment).

Plan de modernisation

En 2020, JAB a suivi le dossier PCAEA. Au total ce sont 55 dossiers de jeunes agriculteurs qui ont bénéficié de la majoration jeune cette année de la mesure 411a (32% des dossiers), 205 dossiers de jeunes pour la mesure 411b (39% des dossiers) et 11 dossiers pour la mesure 412 (6% seulement de dossiers car le type d'investissements concerne plutôt les rénovations énergétiques de bâtiments anciens pour des éleveurs déjà en activité). La filière porc conventionnelle qui avait été retirée de la liste des bénéficiaires pour l'appel à projet de 2020 pourra à nouveau profiter du PCAEA et du plan de relance dès 2021.



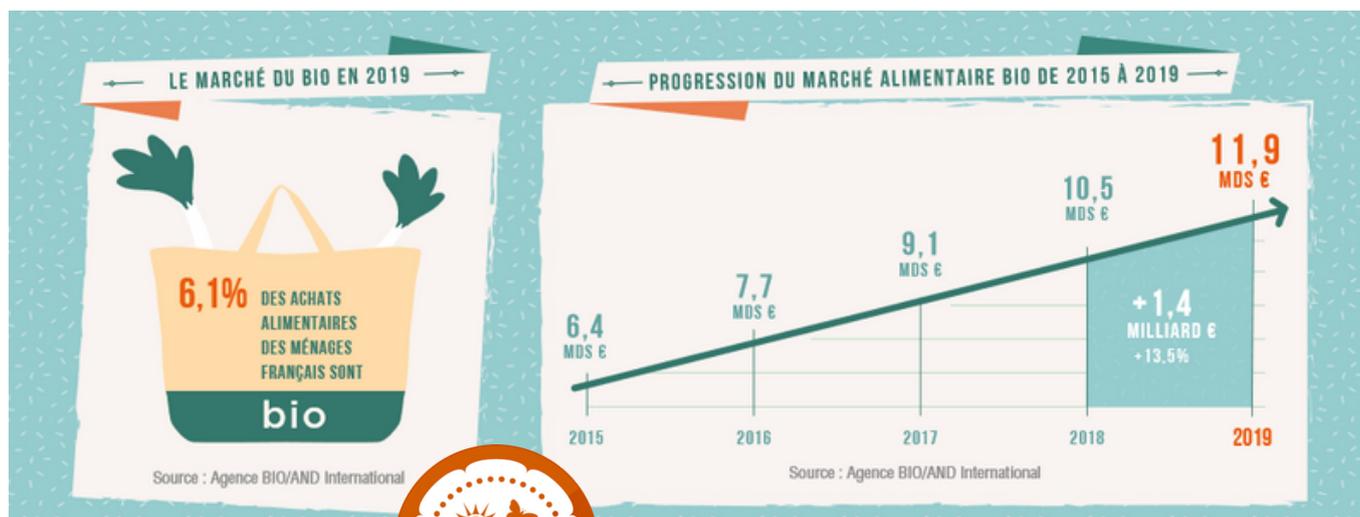
SIGNES DE QUALITÉ

JANATIONAL

Contexte

Agriculture biologique

Le marché de l'agriculture biologique continue de s'intensifier, à l'échelle nationale comme européenne. Dans un contexte d'exigences sociétales fortes en matière de santé et d'environnement, son cahier des charges, le plus strict en matière de contrôle, en fait un signe de qualité très plébiscité par les consommateurs. Au 31 décembre 2019, 70 322 opérateurs étaient engagés en agriculture biologique. Parmi ces opérateurs, 47196 producteurs soit +13% par rapport à 2018, portant la part des exploitations françaises engagées dans le bio à un peu plus de 10%. Les surfaces agricoles engagées en bio sont estimées à 2.3 millions d'hectares en 2019, soit une croissance d'environ 13 % en un an, avec près de 566 000 ha en conversion. Ainsi, 8,5 % de la surface agricole utile des exploitations seraient conduits selon le mode de production biologique. Enfin, la demande est toujours plus importante de la part des consommateurs, le marché alimentaire bio est passé de 10.5 milliards d'euros en 2018 à 11,9 milliards d'euros en 2019.



Haute Valeur Environnementale

La certification environnementale des exploitations agricoles répond au besoin clairement exprimé dans les travaux du Grenelle de l'environnement de reconnaître les exploitations engagées dans des démarches particulièrement respectueuses de l'environnement. Il existe trois niveaux de certification environnementale. Seul le niveau trois est qualifié de « Haute Valeur Environnementale », il est fondé sur des indicateurs de performance qui portent sur l'intégralité de l'exploitation. La certification permet d'attester que les éléments de biodiversité (haies, bandes enherbées, arbres, fleurs, insectes, etc.) sont très largement présents sur l'exploitation et que la pression des pratiques agricoles sur l'environnement (air, climat, eau, sol, biodiversité, paysages) est réduite au minimum. La Haute Valeur Environnementale, un dispositif récent mais dynamique. Depuis 2012, le nombre d'exploitations certifiées Haute Valeur Environnementale est en constante augmentation pour atteindre presque 5400 exploitations réparties dans toute la France au 1er janvier 2020. Le nombre d'exploitations certifiées de Haute Valeur Environnementale a fortement progressé en seulement six mois (5 399 exploitations au premier janvier 2020 contre 2 272 exploitations certifiées au 1er juillet 2019 et 1 518 exploitations certifiées au premier janvier 2019). Au-delà de la filière viticole, précurseur en la matière, les filières de l'arboriculture, du maraîchage, de l'horticulture et des grandes cultures se sont clairement engagées dans le dispositif





SIGNES DE QUALITÉ

JANATIONAL

Nos actions

Chauffage des serres en agriculture biologique

Le 11 juillet 2019, le Comité national de l'agriculture bio-logique (CNAB) de l'INAO a voté en faveur du chauffage des serres pour la production des légumes d'été (tomates, aubergines, concombres, courgettes, poivrons) en agriculture biologique. Cependant, les denrées produites ne pourront pas être commercialisées en France entre le 21 décembre et le 30 avril. Jeunes Agriculteurs se félicite de ce compromis puisqu'il découle directement des propositions que nous avons faites, qui ont ensuite été reprises par d'autres, afin de préserver la possibilité d'un chauffage des serres pour un aspect sanitaire. Le CNAB a également voté les recours aux énergies renouvelables obligatoire pour chauffer toutes les serres à partir de 2025, le temps est donc désormais à la transition. Jeunes Agriculteurs reste vigilant à ce que l'installation de jeunes en agriculture biologique ne pâtisse de ces nouvelles mesures.



Effluents d'élevage

De nouvelles mesures concernant l'origine des fertilisants pour les terres cultivées en agriculture biologique ont été annoncées par le CNAB qui a rédigé au nouveau guide de lecture venant préciser la définition des élevages industriels mentionnés dans le cahier des charges bio. En juillet, le CNAB a finalement arrêté une définition des élevages industriels : ce seront ceux dont l'effectif dépasse les seuils limites EIE (évaluation des incidences sur l'environnement) défini par une directive européenne. Ce nouveau guide de lecture entrera en vigueur le premier janvier 2021. Ici aussi, Jeunes Agriculteurs reste vigilant : ces mesures risquent de freiner les installations de jeunes en agriculture biologique, ceux-ci voyant leur gisement prévisionnel de fertilisants diminuer parfois drastiquement.



HVE

Jeunes Agriculteurs considère que la certification Haute Valeur Environnementale peut être une voie de valorisation pour les producteurs français. Pour ce faire, il ne faudra pas omettre de communiquer auprès des consommateurs pour faire valoir les produits certifiés HVE et permettre une meilleure rémunération des producteurs engagés.

Perspectives

Interdire la production de légumes bio sous serres en hiver est sensé et préserve l'image de qualité de l'agriculture biologique française : voir les marchés inondés des mêmes produits venant de l'étranger à ces périodes est une aberration.

Concernant la certification Haute Valeur Environnementale, nous travaillons à son essor et à sa promotion auprès du grand public en lien avec le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. Nous réfléchissons à l'élaboration d'un plan de communication à destination des consommateurs. Jeunes Agriculteurs sera là pour s'assurer d'une rémunération des producteurs à hauteur des efforts fournis et de leur investissement.

De son côté, le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire s'attèle au travail sur l'affichage environnemental des produits. Cette expérimentation a été introduite par la loi anti-gaspillage et économie circulaire. Jeunes Agriculteurs prend part aux discussions et ne manquera pas de défendre les intérêts de la profession.

De plus, Jeunes Agriculteurs considère que tous ces travaux sont à mener parallèlement à une clarification des labels de traçabilité des produits, au sein desquels le consommateur se retrouve perdu à l'heure actuelle. Jeunes Agriculteurs doit pouvoir s'imposer comme un acteur incontournable sur ces différents sujets, garant d'une vision ouverte et pragmatique.

JEUNES AGRICULTEURS DU MORBIHAN

NOTE D'ORIENTATION

Thème : Identité JA



Jeunes
Agriculteurs
Morbihan

"L'identité n'est pas donnée une fois pour toutes, elle se construit et se transforme tout au long de l'existence."

Amin Maalouf

Que serait-il de notre identité sans connaître nos valeurs, sans partager un slogan et une signature qui nous rassemble ?

C'est justement à l'issue des séances de travail qui ont permis de formaliser les résultats présentés dans le rapport moral "identité JA", ce document "guide", que le Copil s'est attaché à définir ces éléments qui sont finalement les résultantes de tout le travail du réseau.

Une séance de réflexion a permis d'interroger les membres du Copil sur les questionnements suivants :

- **Quels sont selon vous les grands objectifs de JA ?**
- **Qu'est-ce qui démarque JA des autres syndicats et acteurs agricoles ?**
- **Qu'est-ce qui vous rend fier d'appartenir à JA ?**

En sont sortis les 4 valeurs qui animent notre syndicat :

À partir de ces valeurs, la volonté a été d'imaginer un slogan et une signature caractéristiques.

Ces outils de communication ont pour vocation de véhiculer notre identité au travers de nos supports, documents etc...

C'est un moyen facilitant, qui permet de toucher largement tout en clarifiant les missions et valeurs de notre syndicat.

Concernant le slogan, la volonté a été de construire une phrase courte et percutante qui ne s'adresse pas qu'à de futurs adhérents. Les notions de perspectives et de futur sans se référer spécifiquement à l'agriculture ou aux jeunes ont été retenues.

En effet, le nom de notre syndicat "Jeunes Agriculteurs" est déjà assez clair sur les caractéristiques "agricole" et "jeunesse".

Il a donc été décidé de ne pas formuler de répétitions.

Ainsi, pour parfaire son identité et être dans la continuité des idées proposées dans ce rapport, le slogan de JA devient :

JEUNES AGRICULTEURS

"Demain se construit aujourd'hui"

"Ensemble, engagés pour des agricultures durables et des territoires vivants"

L'âge limite d'éligibilité à 35 ans et des mandats de 2 ans sont des conditions statutaires historiques qui régissent notre syndicat Jeunes Agriculteurs.



Ce fonctionnement statutaire emblématique se veut émancipatoire : **la limite d'âge facilite la responsabilisation des jeunes en évitant que deux générations d'une famille se retrouve dans la même structure syndicale.**

Aussi, cela permet d'apporter un regard jeune sur les sujets agricoles et d'inciter au renouvellement des responsables.

Ce sujet de l'éligibilité de nos administrateurs est cependant régulièrement mis au débat par le réseau.

La question avait été abordée lors de l'UH 2011 : le réseau s'était positionné fortement pour maintenir la limite d'âge d'éligibilité à 35 ans, notamment pour éviter de creuser un « fossé générationnel » entre les plus jeunes responsables et ceux arrivant en limite d'âge.

Considérant les évolutions socio-démographiques du monde agricole, il est aujourd'hui légitime de se (re)poser la question de la cohérence de ce fonctionnement.

Nous faisons donc appel au réseau JA, au travers des structures départementales et régionales, afin de recueillir vos réflexions autour de cette thématique.

C'est avec les propositions du réseau que nous ajusterons ou réaffirmerons les règles d'éligibilité des responsables JA pour que ces dernières restent systématiquement en accord avec nos valeurs et en cohérence avec le monde agricole dans lequel nous évoluons.

Lors de notre AG, nous répondrons ensemble à la concertation, cette enquête permettra d'analyser les propositions du réseau.

En accord avec le CA national de décembre 2020, ce travail fera l'objet du Rapport Moral 2021 qui sera présenté au Congrès du Havre.

JEUNES AGRICULTEURS DU MORBIHAN

REVUE DE PRESSE

Année 2020



Le Télégramme

Le préfet du Morbihan vigilant sur l'agribashing



Les différents représentants de la commune de la DOTM, de JA 56, de la FDSEA ainsi que les producteurs de la ferme de Kerbruc réunis autour du préfet du Morbihan, Patrice Faure (4e à partir de la droite).

Les Jeunes agriculteurs du Morbihan et la FDSEA 56 ont organisé la visite de deux exploitations dans le secteur de Gourin et Langonnet, mercredi, pour une délégation préfectorale. La crise a impacté les agriculteurs, mais ils ont su trouver des solutions.

La Gazette

AGRICULTEURS MORBIHAIN

Championnat de France Cycliste. 1 000 repas haut de gamme à emporter pour les Jeunes Agriculteurs

Les jeunes agriculteurs du canton de Grand-Champ se joignent à l'organisation du Championnat de cyclisme organisé les 21, 22 et 23 août prochain.



Les jeunes agriculteurs veulent promouvoir le « manger français ». (Bla Gazette du Centre Morbihain)

Les Jeunes Agriculteurs du canton de Grand-Champ ne pouvaient passer à côté d'un tel événement pour promouvoir leur métier et surtout le « manger français ».

Alors, l'équipe composée de jeunes de 18 à 35 ans, épaulés par la structure départementale Jeunes Agriculteurs du Morbihan et soutenus par la banque du Crédit Agricole, participe à l'organisation des championnats de France cycliste qui auront lieu, sur leurs terres, à Grand-Champ du 21 au 23 août 2020.

1 000 repas à emporter

Leur mission est claire : préparer et proposer pas moins de 1 000 repas à emporter.

On les retrouvera ainsi sur la déviation Est du circuit, à environ un kilomètre de l'arrivée.

LES INFOS DU PAYS GALLO

L'actualité de Plœrmel à Questembert

QUESTEMBERT. "MANGEZ FRANÇAIS": LE MESSAGE DES JEUNES AGRICULTEURS

4 JUILLET 2020



LES INFOS DU PAYS GALLO

« Soyez prudents manger français ! ». La prudence sur la route, ce n'est pas le message premier que jeunes agriculteurs du Morbihan, ont voulu faire passer au rond-point du Petit Molac. « Soyez prudents manger Français » c'est le message, affiché, de façon humoristique et bien marquée : les Jeunes agriculteurs ont des idées et du talent. D'autres sculptures en paille orneront d'autres routes du département pour faire passer le message afin d'inciter à manger local et Français. C'est déjà le cas le long de la N166...

ouest france

Morbihan. Un nouveau président chez les Jeunes agriculteurs

La prise de fonction au niveau régional de l'ancien président a amené au choix de Thibault Le Masle, à la présidence des JA 56 (Morbihan).



Kevin Thomazo a été élu le 16 juillet 2020, président des Jeunes agriculteurs de Bretagne pour succéder à Thomas Guégan, président sortant. Afin de remplir ses nouvelles fonctions, il a souhaité céder sa place de président départemental qu'il occupait depuis 2018.

Un agriculteur d'Inguiniel

Thibault Le Masle, vient d'être élu président des JA 56 par le conseil d'administration. Cet agriculteur d'Inguiniel dans le nord du département est installé en production volaille de chair, porcs d'engraissement, et cultures. Élu depuis 5 ans au bureau des JA 56 et il s'occupe plus particulièrement pour la quatrième année sur le dossier foncier. Dans la continuité de son poste de secrétaire générale du département qu'il occupe depuis 2018, il poursuivra le travail engagé sur les divers dossiers.

Remplacé par Johann Conan

La prise de poste de Thibault Le Masle, laissait de fait vacant le siège de secrétaire générale des JA 56. Il est remplacé par Johann Conan, employé depuis 3 ans au sein du réseau JA, et depuis 2019 responsable du dossier lait au bureau des JA 56. Installé à Saint-Avé en production laitière, où il est associé à son oncle, il est également président du canton Vannes-Elven.

#Morbihan #JLorenz #JPontivy #JAuray

JEUNES AGRICULTEURS DU MORBIHAN

REVUE DE PRESSE

Année 2020



actuMorbihan

Troubles du voisinage : les agriculteurs du Morbihan heureux de la clause dans l'acte de vente

Les agriculteurs du Morbihan se réjouissent de la clause sur les troubles du voisinage instaurée dans les actes de ventes lors d'un achat immobilier.



La FDSEA et les JA du Morbihan se réjouissent de la clause inscrite dans les contrats de vente. (BPinio)

Depuis le mois de juin 2020, une clause est inscrite dans les contrats de vente lorsqu'un acquéreur achète un bien immobilier dans le département du Morbihan. Une initiative du préfet Patrice Faure et d'Olivier Arens, président de la Chambre des notaires du département.

« Le respect doit aller dans les deux sens »

Le mardi 27 octobre 2020, les Jeunes Agriculteurs et la FDSEA du Morbihan ont réagi à cette annonce pour saluer le travail des différents services : « Cette avancée va favoriser l'économie de notre département en protégeant les activités agricoles, industrielles, artisanales, commerciales, touristiques, culturelles ou aéronautiques. Autant de sujets qui faisaient débat et donnaient du travail aux services de la préfecture et élus communaux, qui traitaient bon nombre de dossiers de ce genre qui n'avaient pas lieu d'être. »

Le Télégramme

À Vannes, les Jeunes agriculteurs défendent le projet de poulailler XXL à Plaudren



Pour ne pas laisser les seuls opposants au projet de poulailler XXL à Plaudren (56) s'adjuger l'espace médiatique, les JA du Morbihan ont organisé, ce jeudi, un contre-feu avant la manifestation prévue à 18 h devant la préfecture.

Saint-Nolff. Un labyrinthe de maïs créé par les jeunes agriculteurs



Les jeunes agriculteurs du canton de Vannes-Elven organisent, ce week-end, une animation au Gravero, afin de promouvoir l'agriculture et le manger français. « Avec l'équipe de la fête de l'agriculture de 2019, nous avons tenu à rester sur la même dynamique, explique Jérémy Choquet. Alors nous avons créé cet événement pour communiquer sur notre métier. »

Ils ont concocté un labyrinthe de maïs d'environ 750 m, accessible aux poussettes et aux personnes à mobilité réduite. Les visiteurs pourront ainsi participer à un jeu sous forme de quiz.

Deux clairières ont également été façonnées, une mini-ferme et un stand sur le manger français dans un but pédagogique.

Jusqu'à demain, à partir de 11 h aujourd'hui, à 18 h dimanche, avec au programme un labyrinthe nocturne de 20 h à 22 h. Tarif : 1 € et gratuit pour les enfants de moins de 12 ans.

Le Télégramme

À Gourin, explication de l'installation agricole aux apprentis de Saint-Yves



Les apprentis ont beaucoup appris de cet échange avec Frédéric Stéphan.

Les apprentis du CFA de Gourin ont reçu, mardi 2 février, la visite de Frédéric Stéphan et d'Évie Richard, venus leur parler de la réalité des métiers agricoles.

- Mardi 2 février, Frédéric Stéphan, jeune éleveur de Langonnet et Évie Richard, animatrice de JA56 (le syndicat des jeunes agriculteurs) sont venus rencontrer les apprentis du bac pro - CGEA (Conduite et gestion de l'entreprise agricole) du CFA Saint-Yves de Gourin. Le but de cet échange était d'accompagner les futurs agriculteurs dans leur réflexion sur le métier et dans leur projet professionnel.

Le Télégramme

Un vélo géant visible du ciel, réalisé par les Jeunes agriculteurs du Morbihan



20 tracteurs, 140 round ballés, des pneus, du courage et une incroyable énergie ont présidé à la réalisation de ce vélo géant par les Jeunes agriculteurs 56. (Photo Jeunes agriculteurs)

La « ruralité augmentée » d'Yves Bleunven, maire de Grand-Champ, trouve avec les Jeunes agriculteurs 56 toute son sens ! Sur le circuit des courses en ligne du championnat de France cycliste 2020, les jeunes agriculteurs ont imaginé un vélo géant en bottes de paille. Les roues sont faites de plus d'une vingtaine de tracteurs de ferme ! Ces agriculteurs ont conçu un vélo de 60 x 40 mètres, visible par hélicoptère ou avion. Parfait pour des prises de vues originales. Il est situé entre le village de Pratelmat et celui de Kerleguen.

Le Télégramme

Les passants incités à manger français samedi sur l'esplanade Simone Veil à Vannes



Les jeunes agriculteurs derrière leur stand qui proposait différents produits de leurs exploitations

Tous les ans, le dernier week-end de juillet, le Syndicat des jeunes agriculteurs du Morbihan, qui compte 130 adhérents, organise une manifestation auprès des Vannetais et des vacanciers pour promouvoir les produits français et inciter à manger français.

Samedi dernier, pour la seconde année, neuf jeunes agriculteurs avaient installé leur stand « Le plein de sens à la rencontre des jeunes agriculteurs » sur l'esplanade Simone Veil où ils proposaient une dégustation de lapin, bœuf, choux, tomates, jus de pomme et fromage frais et faisaient découvrir leur métier aux passants.

Alain Guillotel, éleveur de lapins à Augan avait, quant à lui, souhaité faire redécouvrir le lapin en offrant une viande cuisinée qui parfumait tout le stand. « 96 jeunes agriculteurs se sont installés dans le département en 2019 », a tenu à souligner Alexandre, membre du syndicat chargé de l'installation des jeunes agriculteurs.

Pratique

Présence du Syndicat des jeunes agriculteurs du Morbihan le jeudi 6 août sur le marché de La Roche-Bernard et à Saint-Nolff les 15 et 16 août avec un labyrinthe de maïs.

Le Télégramme

À Saint-Nolff, le « Manger français » des agriculteurs maquillé en « manger breton »



Le slogan apposé par les Jeunes agriculteurs à Saint-Nolff, au bord de la RN 166, a été barré dans la nuit de jeudi à vendredi. Le syndicat agricole entend bien y remédier.

CORONAVIRUS. LA PRÉFECTURE SALUE LE TRAVAIL DES AGRICULTEURS



Guillaume Quenet, secrétaire général de la préfecture du Morbihan, a visité le mardi 12 mai, l'exploitation agricole « des 3 Horizons » de Thierry et Valérie Coutois située à Saint-Avé. L'occasion de saluer le travail de l'ensemble des acteurs des filières agricoles pendant cette période de crise sanitaire.

« Dans ce contexte exceptionnel, la profession agricole a su se réinventer, à l'image de cette exploitation qui propose de la vente directe et développe les circuits courts.

L'exploitation agricole de Thierry et Valérie produit du lait, mais aussi de la viande bovine (race Blonde d'Aquitaine) et assure la vente d'une partie de sa production en vente directe à la ferme sous forme de caissettes. Depuis le début de la crise, la vente des produits à la ferme a doublé pour représenter aujourd'hui près de 30 % de leur production de viande. C'est grâce aux réseaux sociaux et à des plateformes qui relient producteurs et consommateurs en Bretagne que les ventes se sont accélérées.

Le couple d'exploitants constate que le consommateur privilégie la proximité et souhaite connaître la provenance des produits. Ils ont plaisir à être en contact direct avec le consommateur, profitent de ce moment d'échange pour parler de leur activité professionnelle et apprécient « un vrai changement de regard de la population sur leur métiers ».

Guillaume Quenet a souligné la réactivité et la mobilisation de l'ensemble des acteurs des filières agricoles. Ce dynamisme et cette capacité à s'adapter ont permis de répondre aux demandes des clients et d'assurer une continuité d'approvisionnement de l'industrie agroalimentaire.

Étaient présents lors de cette visite pour échanger avec Guillaume Quenet, Laurent Kerlir, président de la Chambre d'Agriculture du Morbihan, Frank Guéhenec président de la FDSEA du Morbihan, Marie-Andrée Laherne de la FDSEA, Kevin Thomazo président des Jeunes Agriculteurs du Morbihan et Mathieu Batard, directeur adjoint de la direction départementale des Territoires et de la Mer du Morbihan. »

La Roche-Bernard. Les Jeunes agriculteurs se sont montrés sur le marché

Les Jeunes agriculteurs de La Roche-Bernard/Allaire ont profité du marché du jeudi pour mieux se faire connaître. Ils avaient installé stands, barrières et enclos pour les animaux, place du Puits.

Les chalands, touristes et simples curieux ont été nombreux à aller visiter la mini-ferme et discuter avec les agriculteurs. Ces derniers ont volontiers répondu aux questions posées, notamment des citoyens moins au fait de la profession agricole. Pour Jean Fréour, président de la section locale, « c'est intéressant d'aller vers un public peu connaisseur mais qui veut apprendre des choses sur notre métier. On a parlé de produire et de manger français, de la traçabilité des différents produits, des règles d'hygiène et administratives auxquelles on est soumis. La question rétribution est aussi venue sur le tapis ».

Cette journée a amusé les enfants qui ont pu approcher veau, vache, cochons, oies, poules, et les adultes qui ont notamment pu déguster la viande cuite sur planchas.

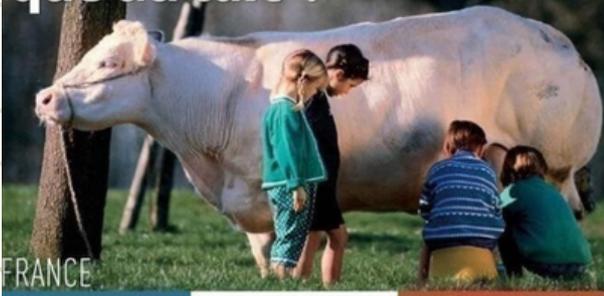


actu Morbihan

La "boulette" de l'enseigne Auchan sur son dernier catalogue

L'enseigne Auchan a présenté son dernier catalogue pour une opération menée dans leurs magasins du 26 février au 3 mars. Et une boulette fait sourire (jaune) les agriculteurs...

Bien plus que du lait !



« C'est l'arbre qui cache la forêt. » Thibault Le Masle, secrétaire général des Jeunes agriculteurs du Morbihan ne cache pas son exaspération après la diffusion du dernier catalogue de l'enseigne Auchan.

Sur la première page, on y voit des enfants traire une vache... de race charolaise (race à viande). Une « boulette » qui ne passe pas inaperçue auprès des agriculteurs.

« Un stage de 6 mois en exploitation »

La section des JA du Morbihan a épinglé l'enseigne sur les réseaux sociaux et les commentaires fusent : « Un stage de 6 mois en exploitation agricole ça ferait du bien... », « Et ces gens là veulent nous expliquer l'agriculture... » ou encore « Je vais éviter cette marque de lait du coup ».

Le p'tit agri, tout nouveau venu pour les petits

Bienvenue "Le p'tit agri" ! Ce bi-mensuel de 8 pages, tout nouveau, est destiné aux 7-11 ans. Il a été créé à l'initiative des Jeunes Agriculteurs du Morbihan par leur assistante Marie-Lou Carpier.

Le petit journal est né de l'envie de communiquer vers les plus petits. "Et sans le vouloir de donner quelques bases aux consommateurs car Le p'tit agri c'est le Béaba de l'agriculture". Parmi thèmes abordés, les races de vaches, les oeufs, les vers de terres, les abeilles, les fromages Français et l'alimentation du cochon cette semaine. L'objectif ? "En balayant l'ensemble des sujets liés à l'agriculture nous souhaitons la promouvoir avec le métier d'agriculteur. Il permet de répondre aux questions que peuvent se poser les enfants sur ce qu'ils voient et entendent", résume Jérémy Choquet en charge du dossier volaille et communication. Un journal qui fait déjà des émules, "nous proposons à qui le souhaite (écoles, particuliers, entreprises...) de recevoir gratuitement le p'tit agri en format PDF sur leur boîte mail", propose Marie-Lou Carpier. Pour toute demande : jeunesagriculteursmorbihan@gmail.com

Pour les 7-11 ans

15 minutes de lecture
100% faits
0% opinion

Semaine 21
Zondag 19 au
Dinsdag 24 Mai

Quel temps fera-t-il cette semaine ?

Jeunes Agriculteurs Morbihan

LE P'TIT AGRICULTEUR

L'HEBDO PÉDAGOGIQUE DES KID'S

PAGE 2 L'ANATOMIE DE L'ABEILLE

La vie dans la ruche

Avez-vous une idée de ce qui attire les abeilles ?

L'abeille



NOTES



Année 2020

Blank lined page for notes, featuring a perforated top edge and two green polka-dot sticky tabs on the right side.

AG 2021

Rapport année 2020



jeunesagriculteursmorbihan@gmail.com



Bureau 02.97.63.80.41

Marie-Lou 07.60.35.09.91

Évie 07.88.72.22.96